

KACHO

ENSEMBLE VIDE
CE SOIR AU KACHO
À COMPTER DE 10H

CETTE SEMAINE

UNIVERSITAIRE

Nouveau bâtiment
pour l'école de
Droit... juillet 1993
à lire en page 2

UNIVERSITAIRE

Les enseignements
consacrent trop
de temps à la
recherche
à lire en page 3

SPORTS

Une nouvelle
saison pour les
Aigles Bleus
à lire en page 13

SOMMAIRE

ACTUALITÉ	2
universitaire	2
régional	4
ÉDITORIAL	6
billet	6
commentaires	7
ARTS ET SPECTACLES	8
Chronique musik	12
SPORTS	14
Enjeux/Hors-jeux	15

On le lit parce qu'on le vit!

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

VOL 21 NO 20

“Le Canada a été bâti à trois et non à deux”

Konrad Sioui



Konrad Sioui lors de sa visite sur le campus de l'Université de Moncton

Michel LALIBERTÉ

Le succès des propositions constitutionnelles ainsi que l'avenir du Canada doivent nécessairement passer par des négociations tripartites entre les peuples fondateurs, soit les anglophones, les francophones et les autochtones. C'est du moins ce qu'a affirmé M. Konrad Sioui, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, vendredi soir

dernier à la salle de spectacle de la Faculté de l'éducation.

Inscrit dans le cadre du colloque Évolution et conscience organisé par l'Association atlantique de philosophie, le discours de M. Sioui soulignait l'importance d'entretenir de meilleures relations entre les citoyens canadiens et les autochtones du Canada afin d'abaisser les barrières et de permettre aux deux peuples de

vivre en harmonie.

Selon le chef Huron (la vraie appellation de sa tribu est Wendat), les Canadiens n'ont rien à craindre des revendications territoriales ainsi que de la reconnaissance de leur droit inhérent à l'autodétermination.

«Les territoires que nous réclamons ont été nos espaces de chasse depuis des siècles. Nous voulons que les divers gouvernements reconnaissent nos droits an-

cestraux qui sont la pratique de la chasse et de la pêche sur ces territoires.» M. Sioui a ajouté que les autochtones sont des gens justes et généreux et que les Blancs seront toujours bien accueillis sur leur territoire en autant qu'ils respectent l'environnement.

COMMISSION PARALLÈLE

Pour ce qui est de la reconnaissance aux autochtones du droit inhérent à l'autodéter-

SUITE EN P. 2



LA CAISSE
POPULAIRE ACADIENNE

PAIEMENT DIRECT  LA POPULAIRE

L'AVANTAGE DE PAYER COMPTANT
AVEC LA CARTE LA POPULAIRE



LA CAISSE
POPULAIRE ACADIENNE

VIVRE • COMPTANT

Un nouveau bâtiment pour l'école de Droit : début des travaux en 1993

Le Conseil des gouverneurs a donné le feu vert

Patrick BRETON

Le Conseil des gouverneurs a approuvé, le 8 juin dernier, le Centre universitaire de Moncton pour le projet de construction d'une nouvelle école de Droit.

C'est ce que nous a annoncé M. Yves Fontaine, Doyen de la faculté de Droit, au cours d'une entrevue la semaine dernière. «Le conseil a approuvé le projet et la campagne de financement», nous a expliqué M. Fontaine.

Le doyen nous a expliqué que la bâtisse servant présentement d'école de Droit n'est plus



Malgré la nouvelle construction, cet édifice restera en place

SUITE DE LA UNE

mination, Konrad Sioui s'est dit indigné de la dernière offre constitutionnelle qui force les Amérindiens à négocier une entente avec le gouvernement d'il y a dix ans en dépit de qui une cour de justice tranchera. Il s'est également dit déçu de l'absence des autochtones sur la Commission mixte Castonguay-Dobbe.

Pour protester, l'Assemblée des Premières Nations a décidé de boycotter les audiences de la Commission et a mis sur pied sa propre entente constituante nommée la Commission parallèle. La présidence de cette commission sera assumée par M. Sioui qui s'est dit très optimiste et heureux de la marge de manœuvre accordée à la Commission parallèle.

«Nous n'allons pas seulement entendre les Amérindiens, mais également les Canadiens de toutes les provinces, les premiers ministres et les chefs de l'opposition. Nous parcourrons le pays et nous nous arrêterons à 60 endroits bien déterminés», a-t-il tenu à expliquer.

Cette commission sera divisée en quatre comités bien distincts, ce qui permettra aux différents groupes autochtones de faire connaître leur opinion sur les propositions constitutionnelles. «Nous désirons entendre de manière précise les femmes, les aînés, les jeunes et les Amérindiens qui demeurent dans les villes. De cette façon, nous pensons pouvoir couvrir tous les groupes de gens, ce qui nous aidera à formuler des recommandations très précises sur les droits constitutionnels que l'Assemblée de la population canadienne est prête à nous reconnaître», a affirmé M. Sioui. La Commission autochtone a débuté ses audiences lundi dernier sur la réserve de Maniwaki à Québec. Une tournée est prévue dans les provinces Maritimes pour les prochains mois.

adéquate. Il a déclaré que lors de la création de la faculté de Droit, la direction de l'Université avait décidé de louer temporairement les programmes de Droit dans l'ancienne résidence des pères Ste-Croix. «Nous devions rester dans l'édifice 2 à 3 ans...», et cela fait 14 ans que notre faculté est en fonction», a-t-il souligné. M. Fontaine a ajouté que l'édifice ne répond plus aux besoins d'une faculté. Selon M. Fontaine, le manque d'espace, l'aménagement des classes inadéquates, l'emplacement de la bibliothèque de la faculté (au sous-sol) et la demande grandissante des étudiants indiquent que l'édifice n'est pas adéquat à une faculté.

Quant à l'as

Il a de plus ajouté qu'il existe

un problème au niveau de la qualité de la circulation d'air dans l'édifice. Le comité sur la santé au travail de l'Université a procédé, il y a 2 ans, à des tests qui ont démontré que la qualité de l'air dans la faculté était en dessous des normes provinciales. M. Wayne St-Thomas, chef du service de sécurité, a déclaré qu'à l'annonce des résultats, l'Université a pris des mesures temporaires. D'après M. Fontaine, l'ensemble de ces facteurs aurait fait rejeter le projet de construction.

Le doyen de la faculté a aussi annoncé que le projet avait été priorisé par le Conseil des gouverneurs. «En fait, le prochain projet de construction au CUM, après le centre étudiant,

est la faculté de Droits a-t-il déclaré. M. Fontaine estime que si tout va bien, la construction du nouvel édifice débuterait en juillet 93.

M. Médard Colette, vice-recteur de l'administration, évalue le coût de cette construction à plusieurs millions. Selon lui, la bibliothèque de la faculté, comprenant environ 100 000 livres, augmenterait les coûts de construction. M. Colette a ajouté qu'il considère le projet important, mais il ne nuira pas au développement du projet du centre étudiant. Le vice-recteur a déclaré: «Qu'il n'est pas question de détruire l'ancienne bâtisse, ou a tellement donné d'espace sur le campus qu'on ne pense pas à détruire le peu d'espaces qu'on possède.»

Pour que des rêves se réalisent

Marie-France PELLETIER

Au mois de septembre, l'Association étudiante de l'école de Droit de l'Université de Moncton (AÉDEM) adoptait la Fondation canadienne des rêves d'enfants comme son projet de bienfaisance. «Nous avons vu la nécessité de nous impliquer dans notre milieu. Il nous apparaissait primordial de promouvoir la participation de nos étudiants et étudiants dans un dossier valable comme celui de la Fondation», déclarait Marc Giguère, président de l'AÉDEM.

La Fondation canadienne des rêves d'enfants est un organisme de plus en plus connu

qui se voue à réaliser les rêves d'enfants atteints de maladies incurables. Que ce soit un voyage à Disney World, une nouvelle bicyclette ou un ordinateur, la Fondation s'occupe de procurer à ces enfants courageux et courageuses un peu de bonheur et de bien-être.

À Moncton, la Fondation est appuyé par un groupe de gens qui organise chaque année une course afin d'accumuler des fonds. Par l'entremise de Guy Bellevue, un étudiant de l'école, nous avons été mis au courant de cet événement et avons pu

ramasser plus de 1 000 \$ en commandite pour cette course de 2 km. «Le but de la course n'est pas d'être une compétition sportive», déclarait Guy Bellevue, «c'est surtout un prétexte pour pouvoir faire une levée de fonds et un occasion pour des gens de se rencontrer et de fraterniser» poursuivait-il.

Cette année, la course de 2km se tenait le 5 octobre 1991. À l'avenir nous espérons voir d'autres facultés prendre part de cet événement et nous au mouvement.

Le service postal sur le campus n'est plus

l'Université de Moncton opérait dans l'illégalité.

Paul CHEVALIER

Depuis le premier mai 1991, il n'est plus possible de poster un colis ou du courrier au magasin général de l'Université de Moncton. Plusieurs personnes utilisent ce service tous les jours. Cependant, l'Université n'a jamais eu le droit d'affranchir du courrier personnel.

En fait, le magasin général n'a jamais eu le mandat d'offrir un service de courrier à la population universitaire. «La Société Canadienne des Postes autorise l'Université à se servir d'une estampe pour ses besoins. Elle n'a jamais autorisé le Centre universitaire de Moncton à vendre un service de courrier à la population.» C'est ce qu'a déclaré Monsieur Normand Dionne, responsable du magasin général sur le campus. «J'ai décidé de couper ce service parce qu'il était illégal. L'Université aurait pu faire face à des poursuites judiciaires.»

Bien qu'il soit possible de se procurer des timbres à la Librairie Ardenne, bon nombre de personnes estiment qu'il devrait y avoir un bureau de poste sur le campus.

Interrogé sur cette question, M. Dionne soutient que des démarches ont déjà été entreprises par la direction de l'Université.

PAS D'ILLUSIONS

«On voulait incorporer un bureau de poste à la boutique Sport Campus du CÉPS. À cette époque, Poste Canada avait refusé pour des questions de politiques internes.»

À savoir s'il y aura un bureau de poste sur le campus, le directeur des services auxiliaires a répondu: «Je crois savoir que certaines politiques ont changé à la société des Postes, aussi j'ai l'intention de faire, prochainement, une demande post-soumission. Il a ajouté: «Cependant, on ne doit pas se faire d'illusions. Il ne sera pas question pour l'Université d'embaucher du personnel supplémentaire ou de fournir un local pour redémarrer le service postal. Poste Canada devra accepter que le service postal soit intégré à un service déjà existant tel Sport Campus par exemple», a conclu M. Dionne.

LE FRONT, VOTRE JOURNAL ÉTUDIANT...

Les professeurs au niveau universitaire consacrent plus de temps à la recherche qu'à l'enseignement

Un nouveau rapport critique les professeurs des universités canadiennes

Gilole GOGUEN

Un nombre croissant de professeurs des universités canadiennes favorisent la quantité de publications de recherches à la qualité de leur enseignement. C'est du moins ce que révèle le rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire du Canada, rendu public le 9 octobre dernier.

Selon les enquêteurs, le déséquilibre entre ces deux réultats est surtout retourné dans les deux dernières années d'arts et de sciences. Le rapport affirme également que cette interprétation étroite conduit à un système universitaire qui ne répond que mollement aux nouveaux défis (...) des services d'enseignements. Bien qu'il soit difficile de

savoir le nombre exact de professeurs-chercheurs à la Faculté des arts de l'U. de M., une très grande proportion des professeurs à la Faculté des sciences travaillent actuellement sur des projets de recherche.

Thierry Watine, responsable du département d'information-communication à la Faculté des arts, résume actuellement sa thèse de doctorat. Bien qu'il soit d'avis que la recherche et l'enseignement vont de pair, M. Watine avoue que la priorité doit être accordée à la pédagogie. «La mission première de n'importe quelle université doit être l'enseignement. C'est non seulement la raison pour laquelle les étudiants fréquentent les institutions post-secondaires, mais également la raison pour laquelle les professeurs sont payés.»

OUTIL INDISPENSABLE

Il précise cependant que la recherche est un outil indispensable à tout professeur digne de ce titre. «Le professeur a le devoir de contribuer à la connaissance, d'apporter son petit grain de sel, explique-t-il. La recherche permet également au professeur de se ressourcer continuellement et d'être à la vue des nouveaux développements et des découvertes dans son champ d'études.»

M. Watine poursuit en affirmant que la recherche offre aux étudiants un genre de garantie quant à la compétence de leurs professeurs-chercheurs. «Lorsqu'on suit un cours avec un professeur qui fait également de la recherche, on est assuré que ce dernier n'est pas un perroquet qui se

contente de réciter des livres.

Au contraire, un professeur-chercheur est souvent capable d'une créativité et d'une certaine ouverture d'esprit. Des qualités pas toujours présentes chez la plupart de leurs collègues.»

«La recherche permet également au professeur d'établir un dialogue avec ses étudiants: le professeur s'ait part des fruits de sa recherche et, en échange, les étudiants lui offrent une rétroaction indispensables, ajoute-t-il.

Quant à savoir si on peut trouver un équilibre parfait entre l'enseignement et la recherche, Thierry Watine conclut: «Il est difficile de concilier la rédaction d'une thèse, par exemple, et la préparation de ses cours. C'est un dosage très délicat.»

CKUM et Radio Beauséjour ne sont pas tout à fait sur la même longueur d'onde

François LEBLANC

Il n'y a pas de guerre entre CKUM et Radio-Beauséjour, a déclaré Gilles Arsenault, directeur-général de Radio-Beauséjour. «Nous sommes présentement en négociation pour tenter d'arranger un petit différend.»

M. Arsenault a eu cette réaction lorsqu'il a vu l'Acadie Nouvelle du 13 septembre dernier.

Rappelons que ce jour-là, le journaliste Gilles Plante avait écrit un article portant sur une «guerre» entre CKUM et Radio-Beauséjour. Cette dernière est toujours à l'état de projet tandis que CKUM est en ondes depuis dix ans.

Le principal point en litige est la région Moncton-Dieppe, déjà desservie par CKUM. Mario Nadeau, directeur-général de cette station, voit d'un bon oeil l'arrivée de Radio-Beauséjour.

«Ça va créer une compétition sur le marché, ajoute-t-il. «Et ça rejoint notre objectif: amélioration de la qualité de vie des francophones dans la région. Au lieu de choisir entre une station francophone et une anglophone, les auditeurs ont le choix entre la programmation de deux postes francophones, dit-il, et c'est cette région qui en profitera!»

Le vocateur d'existence des débats CKUM et Beauséjour est un virage communautaire. Actuellement la station universitaire tente d'avoir un mandat communautaire, en présentant un produit diversifié à une clientèle âgée de 12 à 30 ans.

De son côté, CHOA (indépendant de Radio-Beauséjour) n'est pas encore en ondes. C'est un projet qui a débuté en 1987. «C'est un projet qui a fait sensibiliser la population, ramasser de l'argent, préparer une demande... ce n'est pas facile», explique Gilles Arsenault. Cette station veut desservir la population de la région du Sud-Est acadien du mieux qu'elle le peut.

Selon M. Arsenault, CKUM et CHOA sont communautaires et ne s'adressent pas à une vaste audience. «Je suis optimiste. Les deux projets ont beaucoup à apporter à la communauté de la région», a-t-il ajouté.

C'est la première fois que 2 stations francophones entrent en compétition. Mais la situation présente pourrait servir d'exemple à de futures stations qui se préparent. A Newcastle, un projet de radio-communautaire en marche pourrait faire compétition à Radio-Beauséjour, et occasionner des problèmes similaires à ceux que vivent CKUM et CHOA. □

La politique gouvernementale est dénoncée lors de la journée nationale des étudiants

Etienne ALLARD

En conférence de presse à Frédéricton, le porte-parole de la F.C.E. au Nouveau-Brunswick, Tony Norrand a affirmé que les étudiants sont une fois de plus maltraités par les deux paliers de gouvernement. Il prétend que les récentes réductions budgétaires du gouvernement fédéral auront un impact direct sur le financement des universités canadiennes. Au Nouveau-Brunswick, les prochaines contributions du gouvernement seront diminuées de 21 millions par rapport au dernier budget.

Selon M. Norrand de l'Université Mount Allison, représentant près de 16 000 étudiants néo-brunswickois, ces politiques vont entraîner une baisse de fréquentation des universités dans les prochaines années. C'est le cri d'alarme que la Fédération Canadienne des Étudiants a transmis lors de la journée nationale des étudiants le 17 octobre dernier.

Pour sa part, Mike Roy, directeur des affaires externes de la Fécum, soutient que les récentes coupures du gouvernement vont entraîner une baisse de fréquentation des étudiants à faible revenu. Avec la taxe de 3 pour cent sur le prêt étudiant et l'appauvrissement du système de prêts et bourses, ces mesures auront un impact direct sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

TARIF DÉROGÉ

Depuis les dernières années, les deux paliers du gouvernement ont successivement diminué leur financement. L'impo-

sition d'une taxe de 3 pour cent sur les prêts est qualifiée de fondamentalement injuste par la F.C.E. Cette politique, qualifiée, par les Fédérateurs, de simple mesure de recouvrement des coûts, rapportera annuellement 18 millions de dollars. De son côté, la Fédération représentait plus de 450 000 étudiants au Canada ne peut pas concevoir que les étudiants doivent payer cette taxe avant même de recevoir leur prêt.

En 1991, près de 75% des étudiants de l'Université de Moncton ont eu accès aux prêts et bourses du gouvernement pour défrayer les coûts associés à l'éducation post-secondaire. Depuis trois ans, le gouvernement canadien a augmenté de 2 pour cent, c'est-à-dire une soixantaine de dollars, sa contribution au régime de prêts et bourses. Par ailleurs, depuis les cinq dernières années, les droits de scolarité ont subi une augmentation de

quarante pour cent dans les quatre principales universités du Nouveau-Brunswick. Présentement, les étudiants à temps complet doivent défrayer entre 18104 et 21354 de droits de scolarité pour une année d'étude.

La récente Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada confirme les inquiétudes de la F.C.E. Actuellement, le taux de fréquentation des étudiants à temps complet est passé de 11% en 1972-73 à 16% en 1988-89.

Elle prévoit aussi que 40% de tous les nouveaux emplois entre 1989 et l'an 2000 exigeront plus de 16 années de formation. La commission s'inquiète aussi pour certains groupes qui pourraient être touchés par le sous-financement du gouvernement. Elle va dans la même sens que la F.C.E. Ces deux organismes ont de la difficulté à croire que les étudiants moins fortunés, seront accés aux études supérieures.

Certains livres à la bibliothèque pourissent sur les étagères

Paul CHEVALIER

Les collections du Canada (livres de lois canadiennes qui datent de la fin du siècle dernier) se détériorent d'une façon lamentable à la bibliothèque Champlain.

Selon M. Albert Lévesque, directeur de la bibliothèque, ces collections sont très importantes et même essentielles. En effet, ces documents sont utilisés par les étudiants de l'école de Droit. «C'est le seul endroit où les étudiants peuvent con-

sulter ces documents qui contiennent des informations sur les lois canadiennes qui ont existé au XIXième siècle.

Solutions

En fait, il y a deux solutions à ce problème. La première, c'est d'enlever l'acidité que contiennent ces livres. En effet, certains acides entrent dans la fabrication du papier et finissent par endommager sérieusement les bouquins au fil des années. M. Lévesque soutient qu'il est difficile de conserver les livres dans un état respectable plus

de cinquante ans. Bien que certaines techniques soient actuellement à l'étude en vue de produire du papier sans acide, ce qui le rendrait moins périsable, la désacidification demeure, encore aujourd'hui, la seule technique valable. Actuellement, il y a un lit, il en coûte environ 5 dollars pour faire enlever l'acide d'un livre. Multiplié ce montant par le nombre de titres disponibles à la bibliothèque, (plus de 150

SUITE EN P. 4

Une journée de réflexion sur le partenariat Universités et mouvement coopératif

Édith El-Khourani

Une journée de réflexion sur le partenariat Universités et mouvement coopératif a été organisée par la Chaire d'études coopératives et de l'Université de Moncton le 16 octobre à Tallion afin de mettre sur pied une chaire d'études coopératives et de déterminer sa fonction à l'Université de Moncton. Le thème de cette réflexion portait sur les questions actuelles et les perspectives du partenariat Université et mouvement coopératif.

SUITE DE LA P. 3

mil) et vous obtenez les 750 mille bonnes raisons pour lesquelles cette solution ne peut être enviable.

Seulement quelques livres rares et de vieux documents anciens sont conservés dans une salle spéciale d'où ils se sortent jamais.

La deuxième solution consiste à acheter les microfilms de ces documents historiques. Selon M. Lévesque, c'est aussi la meilleure. «Seules de grandes bibliothèques, comme la Bibliothèque du Québec à Montréal ou la Bibliothèque du Canada à Ottawa, conservent, de façon permanente, tous les vieux ouvrages.»

L'achat de ces microfilms coûterait 20 000 dollars à la bibliothèque. Cependant, le directeur affirme ne pas disposer d'une telle somme pour l'instant. «Nous avons d'autres projets», a-t-il souligné.

Un conseil aux étudiants de Droit qui utilisent les documents concernés. Prenez-en soin, plusieurs générations vous suivront. □

La chaire d'études coopératives, qui relève de la faculté des sciences sociales de l'U de M, a été mise sur pied grâce à une contribution financière initiale de 1500 000 du Mouvement Coopératif Académiques.

Débutée en 1982, cette campagne financière s'est effectuée auprès des institutions et des employés du Mouvement Coopératif Académiques. Le lancement officiel a eu lieu le 2 mars 1990.

Les principaux objectifs étaient de promouvoir les études coopératives à l'Université de Moncton, de concevoir, de coordonner et d'assurer des activités d'enseignements; des cours, des programmes d'études et des projets de recherche portant sur la coopération. Cette journée a permis, tout d'abord, un atelier sur la pédagogie de l'enseignement de la question coopérative et sur la formation générale des personnes en tenant compte de leurs expériences dans le mouvement coopératif.

Solidarité généralisée
En après-midi, une table ronde a eu lieu et les deux conférenciers, Madame Nicole St-Martin, directrice de l'Institut de recherche et d'études coopératives à l'Université de Sherbrooke et Monsieur Benoît Lévesque, professeur-chercheur au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Les intervenants ont parlé sur les exigences et les conditions de l'existence du partenariat entre deux organisations (La chaire d'études coopératives et l'U de M) qui n'ont pas la même vocation mais qui ont des objectifs communs.

Plusieurs éléments importants ont été discutés, entre autres, la vision commune des actions qui sont à réaliser conjointement, la connaissance réciproque des mouvements partenaires, la solidarité généralisée de la part des 2 partenaires, le transfert des ressources humaines et financières, et l'engagement à long terme, etc.
M. Lévesque a mis le point sur le concept actuel de sociétés qui ne peuvent plus fonctionner de façon isolée; d'où la nécessité de la vision des frontières.

La discussion a ensuite porté sur la méthodologie et le financement de la recherche coopérative suivant trois approches. Tout d'abord une approche fondamentale subventionnée par l'université, par la suite une recherche appliquée subventionnée par l'agence du

milieu et une recherche en action conjointe entre les universités et le mouvement coopératif.

Des subventions ont été accordées à des étudiants du 2e cycle et du bacc. par la chaire d'études coopératives. Ceux-ci font un mémoire ou une thèse sur les questions coopératives, afin d'aider les étudiants à faire des études dans ce domaine. □

ACTUALITÉ RÉGIONALE

Les soupes populaires de la région de Moncton servent plus de 3 000 repas par mois

Mélanie PIERRE

Les soupes populaires de la région de Moncton servent plus de 3 000 repas par mois aux familles qui vivent dans la pauvreté. C'est ce qu'a déclaré Mme Rita Barrieau, fondatrice des Disciples de Jésus de Nazareth, lors d'une conférence prononcée le 16 octobre dernier, dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation.

Plus de 22 000 personnes, adultes et enfants, ont recours aux soupes populaires, aux banques alimentaires et vestimentaires pour subsister. Au Nouveau-Brunswick, des individus vivent dans des conditions similaires aux pauvres du tiers-monde. «Quand on est pris dans le royaume de la misère, il est difficile de s'en sortir. L'insouciance des dirigeants face à la pauvreté n'augure rien de bon en terme de solution pour venir en aide aux familles dépourvues de la province», a mentionné Mme Barrieau.

Depuis 1981, une téléconférence sur la Journée mondiale de l'alimentation est organisée à l'échelle du globe pour discuter de thèmes qui se rattachent à l'alimentation. Cette année, l'influence de la politique et de l'économie était au centre du débat.

Selon M. Pierre-Marcel Desjardins, chercheur associé rattaché à l'Institut Canadien de recherche sur le développement régional, la famine dans le monde est causée par la libéralisation des échanges, par les forces du marché et par la forte préoccupation du gouvernement sur la question de la dette. La décentralisation, soit le développement par la base, est le principal élément des cinq piliers du développement régional que préconise M. Desjardins afin de venir à bout de la pauvreté dans la province du Nouveau-Brunswick.

Pour assurer la croissance de la province, il faut établir l'équité et la justice sociale. «Nous retrouvons ici devant nous la problématique. Instaurer l'équité et la justice sociale implique que l'on répartisse les richesses. Notre système économique ne permet pas une telle chose. D'ailleurs, les riches n'acceptent jamais de céder la majeure partie de leur richesse en faveur des pauvres», a révisé M. Desjardins.

La pauvreté dans la province est le prolongement d'un problème national et international. «C'est comme les poux des russes, la plus grosse ténacité les plus petites», a fait remarquer Mme Aurèle Cormier, professeure à l'École de nutrition et d'études familiales.

M. Georges Bouchard, sous-ministre du Ministère du Commerce et de la technologie, a abondé dans le même sens que M. Desjardins en

déclarant qu'il avait un paradoxe dans l'évaluation du commerce qui instaurer le General Agreement on Tariffs and Trades (GATT). «Une telle politique du GATT va enrichir les riches et appauvrir les pauvres.»

Chaque année, de nombreux produits agricoles restent en terre. Cette pratique a cours pour ne pas déséquilibrer le marché d'exportation provincial et national. La cueillette de ces produits pour une éventuelle distribution aux familles pauvres, comme le mentionne Mme Barrieau, serait «un préjudice aux fondements de notre système économique», a rétorqué M. Desjardins.

«Les gouvernements doivent laisser de côté leurs réglementations bureaucratiques, car c'est d'un problème humain qu'il est question. Chaque cas de pauvreté mérite qu'on s'y attarde», a conclu Mme Barrieau. □

On demande des prêts-bourses pour tous les étudiants

Comité d'étude des prêts-bourses à Shippagan

Pascal PAULIN

«Nous voulons qu'au moins le prêt soit disponible pour tous les étudiants à partir de leur deuxième année d'étude post-secondaire», a déclaré, lors d'une entrevue, le président du comité d'étude des prêts-bourses du district no. 6, Aubert Chiasson.

Le comité soutient qu'une famille qui a un revenu moyen de 30 000 à 40 000 dollars a de la difficulté à payer les études d'un enfant pour plus d'un an. «Pour quatre, cinq ans et plus ou avec plus d'un enfant aux études, c'est un stress financier très lourd pour les parents, et nécessairement pour les enfants», a dit Monsieur Chiasson.

Il y a environ un mois, le

comité a présenté un mémoire au ministre de l'Enseignement supérieur et de la formation de la province, qui était à ce moment Russel King. Ce dernier a avoué être conscient que le système est défectueux, mais que l'argent et la loi qui régissent la distribution des prêts et des bourses sont de législation fédérale. Cependant, Ottawa prévoit mettre sur pied un comité de consultation en vue de réviser la réglementation en matière de prêts-bourses. Le comité d'étude du district no. 6 espère pouvoir présenter son mémoire lors des audiences de consultation.

MODIFICATIONS PROPOSÉES
Dans son mémoire, le comité d'étude des prêts-bourses du

SUITE EN P. 7



Samedi: soirée des dames

Mardi: défit de billards pour dames

Mercredi: défit de billards pour hommes et femmes

A ne pas manquer

Tournoi "Dufferin" prix 10 000 \$

Élimination début 12 octobre à 2 pm

HEURES D'OUVERTURE

10H à 2H DU LUNDI AU DIMANCHE

OUVERTURE DE POSTES

1. PRÉSIDENT(E) ET/OU
SECRETÁIRE D'ASSEMBLÉE

Description des tâches

- Présider les réunions régulières du c.a. de la FÉECUM
- Prendre les notes de ces réunions
- Assurer que les lois et règlements de la FÉECUM sont respectés aux réunions
- Doit être connaissant(e) du Code Morin

Mandat - Indéterminé

Mise en candidature - 17 octobre au 24 octobre à 16h00

Lieu - Bureau de la FÉECUM - Victor Boudreau, directeur des affaires internes

- Président(e): \$15/réunion, secrétaire: \$15/réunion

2. REPRÉSENTANT(E) AU
COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT

Description des tâches

- Examine, juge et sanctionne tout grief d'étudiant-e qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits sur le plan académique.
- Examine, juge et sanctionne tout grief, pour motif académique relatif à l'admission ou la réadmission de tout étudiant-e.

Mandat - Indéterminé

Mise en candidature - 17 octobre au 24 octobre à 16h00.

Lieu - Bureau de la FÉECUM - Victor Boudreau, directeur des affaires internes

3. QUATRE CANDIDAT-E-S POUR COMBLER
DEUX POSTES AU COMITÉ D'APPEL POUR
CAUSE DISCIPLINAIRE SECONDAIRE.

Description des tâches

- entend en appel, juge et sanctionne tout grief provoqué par une sentence, autre que la suspension, la non-réadmission ou l'expulsion dont a été possible tout-e étudiant-e à la suite d'infraction à un ou plusieurs règlements disciplinaires (règlements généraux de l'Université) ou à la suite d'infraction à une ou plusieurs lois municipales, provinciales ou fédérales.

Mandat - un an, renouvelable

Mise en candidature - 17 octobre au 24 octobre à 16h00

Lieu - Bureau de la FÉECUM - Victor Boudreau, directeur des affaires internes

Nominations - Les noms de ces quatre candidat-e-s seront donnés au comité exécutif du conseil des gouverneurs, qui fera le choix afin de combler deux postes.

4. REPRÉSENTANT-E-AU COMITÉ D'ÉTUDE DE
LA FORMATION GÉNÉRALE

Description des tâches

- Redéfinir, s'il y a lieu, certaines structures des programmes
- Étudier les moyens, autres que les cours pour atteindre les objectifs de la formation générale
- Élaborer à cet effet les documents de travail pertinents
- Formuler des recommandations à l'intention du Sénat

Mandat - Indéterminé

Mise en candidature - 17 octobre au 24 octobre à 16h00

Lieu - Bureau de la FÉECUM - Victor Boudreau, directeur des affaires internes

5. DEUX REPRÉSENTANTS
AU COMITÉ DISCIPLINAIRE

Description des tâches

- Le comité entend, juge et sanctionne les cas de discipline qui lui sont soumis
- Les sanctions, les règles de procédures et le fonctionnement du comité sont révisés annuellement.

Mandat - Un an, renouvelable

Mise en candidature - 17 octobre au 24 octobre à 16h00

Lieu - Bureau de la FÉECUM - Victor Boudreau, directeur des affaires internes

- La Féecum vous annonce qu'elle participe encore dans la campagne de recrutement de la SAAAB. Les cartes de membres de la SAAAB sont en vente aux bureaux de la Féecum. Les cartes d'évaluation de la qualité de l'affichage en français de la part des commerçants à Moncton sont aussi disponibles.

- La Féecum supporte aussi la campagne de recrutement de la FJMS. Les formulaires d'adhésion sont disponibles aux bureaux de la Féecum.

- La Féecum veut présenter un char allégorique dans la parade du Père Noël de la ville de Moncton de cette année. Le camion est déjà réservé alors si vous êtes intéressés à participer, laissez votre nom avec la secrétaire de la Féecum au 858-4484. La parade aura lieu le samedi 23 novembre à 18h.

- Jeudi dernier, le 17 octobre 1991, était la Journée nationale des étudiant-e-s. Pour l'iter ceci, les universités membres de la FCE-NE ont été à Fredericton afin d'avoir une conférence de presse conjointe. Plusieurs sujets, donc les prêts étudiants et les frais de scolarité, étaient à l'agenda. Notre directeur des affaires internes, Mike Roy, était présent et fera un résumé de la conférence dans le prochain numéro du Front.

FORUM... Faire le point sur les violences
samedi 26 octobre 1991

Collège communautaire de Dieppe

Le prix est de \$30 (ce prix comprend le dîner et la participation à tous les ateliers)

Inscriptions de 9h00 à 9h30

Ce forum est organisé par la coalition du sud-est pour la paix, dont est membre le comité de la paix de la Féecum.



LA FÉECUM

Ton pouvoir étudiant!

Étienne ALLARD

Un pouvoir démantelé

Il y a plusieurs années, le mouvement étudiant était qualifié de plutôt extrémiste dans ses agissements. Au Québec, bon nombre de fois les étudiants sont descendus dans la rue pour manifester. Rien de comparable aux manifestations que l'on pourrait voir, aujourd'hui, sur les chaînes de télévision.

À quelques reprises, l'Université de Moncton a eu droit à la révolte de sa propre masse étudiante. Chacun leurs tour, le C.E.P.S., le pavillon Rémi-Roussignol et le Taillon ont été pris d'assaut par un groupe d'étudiants frustrés de se faire ridiculiser par les instances supérieures, c'est-à-dire les administrateurs des universités et les ministres responsables de l'Enseignement Supérieur.

Peu à peu les esprits se sont refroidis. Les étudiants ne revendiquent plus aussi fort leurs droits qu'auparavant. Ils se laissent trop souvent intimider par les politiciens qui font une forme de dictature sur les étudiants. L'exemple le plus flagrant est l'imposition par le gouvernement fédéral d'une taxe de trois pour cent sur les prêts. Que fait réellement la Fédération Canadienne des Étudiants pour régler ce problème? Elle a débuté, l'an dernier, une campagne de sensibilisation de la population étudiante sur l'impact de la taxe. Des affiches et des circulaires ont été distribuées pour dénoncer cette initiative. De plus, elle tentait par différents moyens de faire du lobbying auprès des différents paliers gouvernementaux. Un an après le début de cette campagne rien de très concret n'est ressorti. La F.C.E. ne peut même pas fournir un rapport à ce sujet.

Un exemple encore plus frappant qui remet en cause sa gestion qu'elle fait avec le filial du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de la Journée internationale des étudiants qui avait eu lieu, jeudi dernier, les composantes de la Fédération mère étaient supposées de faire une réunion à Shippan une semaine avant la journée pour établir la stratégie à suivre pour l'événement canadien. Mais comme cela n'a produit à quelques reprises auparavant, la réunion n'a pas eu lieu. Un manque d'organisation et de gestion sont les principales causes de cet échec. Rien de concret ne voulait être fait par la F.C.E. Nouveau-Brunswick pour répondre avec vigueur au gouvernement que les étudiants sont lâches. Peut-être voulait-elle que la journée consacrée aux étudiants soit une des plus bonales? Si c'est le cas, elle a atteint pour une des rares fois un objectif qui fut déterminé préalablement. La traditionnelle conférence de presse a été faite par plusieurs représentants étudiants des universités et de la F.C.E. Nouveau-Brunswick. Rien de très nouveau n'est ressorti de cette journée, si ce n'est le rappel au gouvernement que les étudiants ne sont pas entièrement d'accord avec certaines politiques de Frédéric et d'Ottawa.

De son côté l'exécutif de la Fécucam a bien tenté de faire avec une table ronde avec certains ministres pour discuter, avec sur les préoccupations des étudiants de la seule université francophone au Nouveau-Brunswick. La contrainte de temps impose par la F.C.E. avec l'annulation de la rencontre du onze octobre, a été la principale cause de leur échec. Par ailleurs, les conseils étudiants et la Fécucam n'ont pris aucune initiative pour informer la population universitaire sur la situation de l'enseignement dans notre province.

L'exécutif de la Fécucam aurait pu faire une assemblée informelle pour renseigner les membres sur leurs inquiétudes par rapport à l'éducation que nous proposons présentement notre Université. Les étudiants auraient pu informer l'exécutif de leurs attentes qu'ils ont de l'Université et faire des propositions à l'exécutif pour qu'il travaille dans le sens que leurs membres le veulent.

À l'avenir, on pourrait avoir des rencontres plus ou moins informelles avec la Fécucam et l'exécutif pour prendre leurs recommandations sur certains sujets chaudi de l'enseignement à l'Université de Moncton. Ces rencontres doivent être périodiques pour assurer la continuité dans l'étude des recommandations des étudiants.

Ces rencontres pourraient en même temps faire avancer la communication entre la Fédération des étudiants et étudiants de l'Université de Moncton et la masse étudiante qu'elle représente. □



BILLET D'HUMEUR



Mason POCHÉ

En bonne mécréante...

Me rendant la semaine dernière au spectacle de Luc DelaRoche, je suis consciente de certaines évidences et réalités dans ce monde.

«La mission» était le titre de son spectacle et comme il le dit avec tant d'humour c'est un évènement que de le présenter sur la rue Church à Moncton. Beau coup de gens, tout comme moi, auront pu constater que M. DelaRoche fait partie des bons mécréants, plutôt que des bons croyants. À l'heure actuelle on peut dire que cette tendance s'accroît à un rythme époustouflant.

Mais au fait... qui ou quoi en est la cause? Sans vouloir faire un procès aux religions existantes et aux méthodes de la pratique, il est bon d'en dégager quelques points essentiels qui, répétés trop souvent, nuisent à l'image de cette religion.

Par exemple, certaines religions ont adopté depuis quelques temps un «processus de

recrutements pour augmenter le nombre de «sabbons». La méthode est simple. Elle consiste à rendre visite aux habitants tout en leur vantant les mérites et les bienfaits de leur croyance. D'autre encore, tente d'éveiller la curiosité des gens en collant des affiches sur les murs avec des slogans destinés à susciter l'intérêt des passants.

Bref, bien souvent ces associations ou regroupement de personnes ne préchent pas la foi, mais imposent leurs idées et leurs pensées en ne laissant aucune place à l'interprétation personnelle.

Le temps des sectes n'est pas encore révolu, mais il conviendrait pour tous d'en éviter les fréquentations.

Aujourd'hui je me le dis, il faut préserver sa pensée et sa bonne conscience. Lorsque vous apercevez une affiche qui met en doute votre intégrité, faites vous plaisir et tournez la tête. □

LE FRONT

Directeur
Étienne ALLARD
Rédacteur en chef
Maurice PIERRE
Rédactrice adjointe
Marianne POCHÉ
Rédactrices averties
Anick F. LOSER
Montage par ordinateur
graphique (Séverine Sabouze)

Photographes
Normand CHAREST
Stéphane HOPPER

Correspondants
Anne PICARD
Fabi JARRY
Hélène Ben SALAM

Cartographie
Renald GAGNON

L'Imprimeur
Marco LACOURSIÈRE

Vendeur de publicité
Gilles SAVOIE

Dactylographe
Séverine LOSER

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre-est de la Nouvelle-France, 105 avenue Moncton, Université de Moncton, N. B. E-1A 3P8 Téléphone: 538-4228

Le magazine est fait par graphiste: Moncton, N. B. E-1A 3P8 Téléphone: 538-2517 ou 800-8408 ou 821-2803

Cartographie est faite par René Allard, 141, 30 ans, Moncton, N. B. E-1A 3P8 Téléphone: 807-4890

Chaque fois que les articles de notre magazine doivent être soumis au plus tard le vendredi à 15h00 pour publication le dimanche suivant.

Les articles sont publiés, l'usage du masculin pour tout sexe but d'élargir les horizons sans aucune intention discriminatoire. Le directeur de l'édition encourage les femmes à s'inscrire dans les journaux à offrir leurs lettres.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

LE FRONT ne se rend pas responsable de la façon dont les journaux ont été publiés.

C'EST VOUS OU LE DÈTE...
...SAUX MEMBRES
DE LA FÉCUM,

In ma qualité de président de la Fédération canadienne des étudiant(e)s (FCE), j'aimerais vous offrir mes excuses pour la lettre de langue anglaise qui est parvenue à votre bureau (dont un exemplaire a paru dans la page du journal «Le Front» réservée à l'exécutif de la Fécum). Compte tenu que ma signature apparaissait au bas de la lettre, je me dois de vous donner quelques explications.

Une firme privée de vérification comptable a procédé à la récente vérification comptable

de notre organisation. Or, une part de leur travail est de confirmer auprès des associations membres les dettes en souffrance. Pour ce faire, cette firme avait en sa possession des lettres avec l'en-tête de la FCE.

Il semble que dans la pratique comptable, ces lettres doivent être signées par l'officier en chef de l'association, dans ce cas-ci, moi. Or, pendant, j'étais alors absent de bureau, comme c'est fréquemment mon obligation. Un exemplaire de ma signature était, toutefois, laissé dans les dossiers (cela explique

pourquoi ma signature était de taille démesurée et apposée à un endroit inusité). Malheureusement, la firme comptable n'était pas au fait de l'histoire qui entraînerait une lettre rédigée en anglais. Il va de soi que de faire parvenir aux écoles francophones tout document en langue française demeure un engagement inébranlable des 71 associations membres de la FCE. L'erreur humaine peut parfois apparaître dans toute organisation. L'envoi de nos documents est à 99 pour cent du temps bien achevé. Pour cette fois-ci, cependant, je dois vous faire toutes mes excuses pour cette erreur humaine.

Je puis vous assurer que ce malentendu a été pris très au sérieux car du moment que l'exécutif de la Fécum a informé le bureau d'Ottawa de l'erreur, la lettre fut immédiatement traduite et acheminée par télécopieur le jour suivant (je ne crois pas que l'exécutif de la Fécum l'ait mentionné).

J'espère que l'erreur indéniable de notre part n'empêchera plus les étudiant(e)s et étudiant(e)s de l'Université de Moncton de poursuivre un débat rationnel et intelligent sur la question de leur adhésion au sein de la FCE, comme vous l'avez démontré lors de votre assemblée générale du 18 septembre dernier.

Je vous prie de m'informer s'il advenait d'autres malentendus. Je souhaite que l'exécutif de la Fécum aura recours aux nombreux documents de langue française ayant trait aux campagnes et aux recherches mis à sa disposition par la FCE afin d'être actif sur les questions qui vous concernent.

Alois, peut-être, la prochaine fois que l'exécutif de la Fécum est appelé de remplir une page du journal «Le Front», nous lui fournirons de l'information plus positive pour ce faire.

En toute solidarité,
Kelly Lamrock
Président
Fédération canadienne
des étudiant(e)s

M. LARRY LANDRY

Ma réaction première après avoir lu votre commentaire dans le Front du 17 octobre dernier était de relire ma chronique. Et pour vous dire vrai, je m'y suis pas changé un seul mot. Permettez-moi de m'expliquer.

Ma chronique se veut objective. Dans ce métier de jeune scientifique, il me faut prendre un recul par rapport aux événements que je tente d'analyser. Il incombe de relater les faits tels quels, d'établir des liens de causalité et de ne pas porter de jugements de valeur. L'émotion ou même la fierté est évidemment soustraite de l'analyse scientifique. On pourrait bornier.

SUITE EN P. 9

COMMENTAIRE

Mésmin PIERRE

C'est combien pour un
sourire avec la T.P.S

La situation était devenue tellement insupportable, j'ai dû arrêter de fréquenter la Boustifaille - communément appelée la petite «ca» - par opposition à la grande «ca» - pendant une certaine période. Le temps de relaxer mes nerfs, pour ne pas en venir à un accrochage verbal avec un des membres du personnel de cette catégoria. Chaque fois que je m'y rendais, j'étais témoin de l'arrogance du personnel envers la clientèle. Dans les premiers temps, je croyais qu'il était seul à être traité de la sorte à cause de mon appartenance plutôt détestable.

Lors de mon «retour» à la petite «ca» la semaine dernière, une situation, en plus des commentaires négatifs de certains clients, m'ont fait réaliser l'inexactitude de mon premier raisonnement. Voilà qu'une jeune fille se présente au comptoir de service pour y demander un morceau de pain pour accompagner le plat de spaghetti qu'elle s'est procurée quelques instants auparavant. La dame au comptoir de réponse à la fille, tout en la regardant sévèrement: «Pourquoi tu veux ça? Pour manger mon spaghetti... En as-tu pas un autre, répète la dame. Oui, mais j'en voudrais un autre, reprend la fille. «Ben, si tu veux un autre, y a que paye 25e pour... Une employée vient à l'aide de sa collègue, prise dans le problème, en proposant la solution suivante: «Achète un autre plat de spaghetti puis j'aurai un morceau de pain... Je vous épargne le reste de la discussion.

Désormais, la jeune fille est retournée s'asseoir. Sans son morceau de pain. Sans prendre connaissance des commentaires tenus par les employées concernées sur la demande qu'elle venait de faire.

J'ai assisté à diverses situations du genre, mais ce qui me frustre le plus c'est la façon que l'on reçoit les clients. Les employées ont toujours l'air ennuyé, pour ne pas dire écoe

rè et agissent avec une nonchalance éternelle. Pour ce qui est du service, vous avez le temps de parcourir une fois la distance séparant Tailion à la Faculté d'administration avant qu'on vienne vous servir.

Or, tout cela ne s'arrête pas là. Il faut passer à la caisse où on vous attend avec un air dès plus maussade. Pas de bonjour ou de signe de tête qui tiendrait lieu de bonjour. Surtout pas de sourire. J'avais vraiment envie de demander combien coûtait un sourire avec la TPS lorsque la caissière m'a revêlé le montant que je lui devais.

J'exagère me direz-vous? Pas du tout. Cette journée-là, ni les cinq personnes qui me précédèrent, ni les trois qui me succédaient ont eu droit à quelque signe de courtoisie quel qu'il soit.

J'ai pourtant voulu faire justice de mon droit de citoyen. J'ai suivi allé voir comment on recevait les gens dans les diverses cantines sur le campus. Avec politesse, voilà le résultat.

En fait, ces gens travaillent dans les mêmes conditions que leurs semblables de la Boustifaille. Qui y a-t-il à la base de cette différence de service et d'attitude?

SUITE DE LA P. 4

district no. 6 fait six recommandations. On demande que le montant maximum accordé soit de 7 500 dollars avec un supplément pour le financement scolaire et le transport; que du montant versé, 45% soit en bourse et 55% en prêt; qu'on accorde le plein montant à tout étudiant de deuxième année et en première année si l'étudiant n'est pas le seul de la famille à poursuivre ses études; que les bourses de mérite ou autres ne soient pas seulement déduites de la bourse mais aussi du le prêt; enfin, que le premier 1 000 dollars de revenu d'un emploi d'été ne soit pas considéré.

Aubert Chiasson, président du comité, ajoute qu'il ne faut pas se laisser tromper par ces recommandations ne seront pas acceptées. «Mais, au moins, si on reconnaît les coûts réels des études post-secondaires et si les autorités acceptent que l'on puisse déduire ce montant des impôts, ce sera déjà un pas dans la bonne direction» a-t-il conclu.

LES IMPERTINENCES

Martin BÉGIN

La réseau Radio-Montréal

Le réseau national de Radio-Canada a une fois de plus, la semaine dernière, manqué à sa vocation de «société d'État», à son rôle de montrer aux Canadiens ce qui se passe dans leur pays, ou du moins ce qu'il en reste.

En couvrant d'une façon assez superficielle merci les récentes élections provinciales en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, cette société d'État (à moins que ce ne soit d'état comateux) a encore une fois démontré qu'elle se foutait éperdument de ce que si se passe dans ce qu'on appelle communément les origines.

Ou peut-être est-ce parce que ces élections avaient lieu à des dates qui ne plaisaient pas au directeur de la programmation... Il faut dire qu'un événement doit à tout prix concerner directement un auditoire montréalais (ou à tout le moins québécois) pour que l'horaire des émissions puisse être chambardé.

D'un autre côté, il est vrai que les ex-Prémiers ministres des deux provinces en question, Rita Johnston et Grant Devine, n'avaient probablement pas consulté la grille-horaire de Radio-Canada avant de fixer la date du scrutin dans une perspective proactive. Honte à eux!!!

Pour sa part, le «délégué aux Prairies» du réseau national francophone, Maxence Bédard, a dû se démenner comme un diable dans l'eau bénite pour présenter (un peu superficiellement, il est vrai) les différents acteurs des deux campagnes électorales à un auditoire canadien. Évidemment, on a analysé et on analysera encore l'impact de l'élection de Mike

Hartcourt et Roy Romanow sur les relations entre Québec et Ottawa. Bref, un scénario qui n'était pas vraiment différent de celui que nous avons connu lors de la dernière campagne électorale au Nouveau-Brunswick.

En fait, tout ceci n'est pas plus nouveau que leur. Judd Derrin, lors de l'émission «Le Point», des recteurs on été invités à donner leur opinion sur le récent et controversé classement des universités publié par le revue MacLean's. Les amateurs se sont fait un point d'honneur de dresser un tableau de la performance des institutions francophones... du Québec. Paf! Vous tombez dans le mille... Pas un mot sur l'Université Ste-Anne de Pointe-à-Église, en Nouvelle-Écosse.

En fait, cette dernière a été classée au quinzième rang par l'hebdomadaire, ce qui lui confère la deuxième meilleure performance chez les institutions francophones, deux positions franchophones... quatre positions seulement derrière l'Université de Montréal. Le collège universitaire de St-Basile, au Manitoba, ne faisait lui pas partie de l'étude de MacLean's.

Ma, en voyons pas méchants, les nouveaux Radio-Canada, de leur bureau de Montréal, pensent parfois à leur compatriotes d'outre-pont Jacques-Cartier. Cette semaine, ce sera sur tout des gens de l'Ouest de faire rire d'eux, alors qu'une émission du réseau national sera diffusée de Winnipeg. Vous pouvez parler qu'on verra les animateurs habillés en fermiers.

Et bien sûr, on en parle...

Votre bébé adore pleurer? Essayez...
Prenez-en, vous aussi.
À pleurer puissamment.
Accrochez le pas.
Il adorerait ça.

PARTICIPATION

ENTRE ELLES

La contraception
une question d'information

MOMES PICHIC

Plusieurs études et des sondages ont montré qu'au Canada, tout comme en France, que les jeunes sont sous informés sur la sexualité, la fécondité, la contraception, les MTS ont fait état des blocages existants dans l'information et le langage sur la sexualité.

En outre, la médecine scolaire ne comprend qu'un médecin pour 8 000 élèves selon le dernier rapport publié en juin dernier. Devant ce fait inacceptable, un groupe de chercheurs et de parents a décidé d'organiser des discussions et des tables rondes pour informer et aider les jeunes sur un sujet qui reste pour ainsi dire méconnu.

Il faut notamment savoir qu'au Canada, chaque année 6 000 adolescentes dont 600 sont moins de 16 ans sont enceintes. Dès 6 000, 84% d'entre elles mènent leur grossesse à terme.

avec tous les risques et les obligations que cela comporte. Car outre les problèmes psychologiques posés aux jeunes filles, le corps médicale signale que chez ces femmes, peu suivies médicalement, des risques périnataux élevés existent (hypertension, retards de croissance, mise au monde d'enfants prématurés, etc.).

Pour aider ces jeunes filles, plusieurs solutions existent mais elles doivent être adaptées à la situation particulière de chaque adolescente concernée.

Le chemin reste long mais une chose est certaine, en 1992 tout devra être mis en oeuvre pour faire en sorte que la sexualité soit considérée comme un acte normal, un acte sans crainte, sans honte, sans puritanisme, sans exhibition mais avec le désir de l'inscrire dans une dimension d'équilibre et d'harmonie nécessaire dans notre société. □

bruno's
pizza

SUPER SPÉCIAUX

DEUX 12"	PIZZAS TOUTE GARNIES	12.75 \$
DEUX 9"	PIZZAS TOUTE GARNIES	9.75 \$
UNE 16"	PIZZA TOUTE GARNIE	12.75 \$
UNE 12"	PIZZA TOUTE GARNIE	7.95 \$
DEUX	LASAGNES RÉGULIÈRES	5.95 \$
UNE ASS. DE	SPAGHETTI RÉG. ET PAIN	3.75 \$

AUSSI ESSAYER NOS FAMEUX
"GARLIC FINGERS"

	9"	12"
AVEC FROMAGE	2.50 \$	4.25 \$
AVEC FROMAGE ET BACON	2.95 \$	4.95 \$
SAUCE À DOMAINE		50¢

	PETIT	MOYEN	REG.
POUTINE	1.99 \$	2.99 \$	4.99 \$

AUSSI APPELEZ ET DEMANDEZ L'INFORMATION À
PROPOS DU MENU CANADIEN, QUI EST DISPONIBLE

POUR LIVRAISON RAPIDE

388-2999

289 PROMENADE MCLAUGHLIN, MONCTON
LUNDI AU JEUDI 14H à 1H
VENDREDI ET SAMEDI 12H à 3H
DIMANCHE 12H à 1H

CHRONIQUE POLITIQUE



Ricky RICHARD

Cour Suprême américaine:
confirmation du juge Thomas

C'est avec la plus petite marge de l'histoire américaine (52-48) que le juge Clarence Thomas a été confirmé à la Cour Suprême par le Sénat américain la semaine dernière. Ce vote, précédé par des audiences publiques qui ont tenté de déterminer si M. Thomas était digne de sa nomination, a provoqué une réaction très hétéroclite chez la population américaine en général. Les audiences ont engendré un débat à l'échelle nationale où s'entrechoiraient des intérêts très diversifiés. Également, des questions très épineuses tels le harcèlement sexuel, l'avortement, le racisme, etc. y ont été soulevées.

INCIDENCE DU DÉBAT

Le vote, tout comme les audiences, ont malheureusement et auront éventuellement un impact énorme sur la société américaine. Le juge Thomas, protégé du Président Bush, a été NOMMÉ et non élu à l'un des postes du pouvoir les plus importants du pays. Étant donné son jeune âge, 43 ans, il va exercer ce pouvoir judiciaire pour une période relativement longue. Les décisions d'une importance capitale que prendra la Cour Suprême seront indéniablement mais non totalement imprégnées de la philosophie de Thomas.

C'est justement sur sa façon de penser et non sur sa compétence que les gens ont pris position, ont délibéré et ont défendu. Peu importe la compétence de Thomas, qui est certes discutabile, ce qui compte est de savoir s'il va voter ou non de notre côté une fois en fonction! Le débat Thomas en fait était en réalité un faux débat: tous revendiquaient chacun petite cause sur le dos d'une nomination à la Cour Suprême. Il ne s'agissait pas de condamner le harcèlement sexuel mais de juger le caractère de Thomas. Nous avons vu les deux visages du système démocratique américain. Le beau: ce ne sont pas toutes les sociétés qui s'impliquent à un tel degré dans la chose publique. Le laid: le pluralisme américain qui veut que les personnalités publiques puissent être complètement déusés devant le regard de la société.

hautement politisée. Leur prise de position avait une grande incidence sur leur carrière sans rien dire de la visibilité que leur occupait la couverture des audiences de ces médias. Le jugement objectif de cas Thomas était mis en péril par les forces en présence: la communauté noire, les mouvements féministes, les pro-life, les conservateurs... Le tout semblait être tiré d'un télégramme.

Thomas est un noir, d'idéologie conservatrice, qui aurait prudemment harcelé une collègue de travail. Également, il semblerait que Thomas aurait éliminé le droit à l'avortement et aurait été très strict, voire opposé, aux aspirations des noirs sur le plan des droits civils.

Des questions très importantes ont été submergées dans un imbroglio politique. En d'autres mots, sur quoi devait se prononcer les sénateurs: la véracité des allégations d'harcèlement sexuel, la compétence de Thomas, l'accession d'un noir à la Cour Suprême, ses penchants philosophiques...? La victoire de Thomas ne doit pas être interprétée comme une légitimation des actes d'harcèlement sexuel. Ce n'est évidemment pas un heureux moment pour les regroupements féministes de voir des accusations sérieuses écartées par le Sénat américain, sincère sur la question. Quels sont les

arguments en faveur de chacune des parties?

Pour Anita Hill, elle n'a aucun motif pour faire des déclarations publiques. Elle n'a rien à gagner et Thomas a tout à perdre. Elle aurait fait part d'actes désobligeants de Thomas à des collègues. Elle risque beaucoup en brisant le silence alors qu'elle aurait bien pu ne rien dire.

En faveur de Thomas, pourquoi n'a-t-elle pas dénoncé ses penchants politiques? Comment se fait-il qu'elle ait suivi Thomas lorsqu'il a changé d'emploi? Elle a même continué à communiquer avec Thomas après qu'elle ait abandonné ses postes d'assistante personnelle.

Même si beaucoup de carènes ont été remarquées dans le processus de confirmation judiciaire aux États-Unis, la démarche est préférable à celle du Canada. Ici, une telle nomination est quasi incontournable. Nous pourrions nommer des juges trois fois plus que Thomas sans s'en rendre compte. La révision judiciaire est très peu accessible à la population. Compte tenu du pouvoir qu'il s'en exerce par la suite, les juges de la Cour Suprême ne devraient-ils pas être soumis à un examen raisonnable de leur compétence et leur capacité de siéger? Il est important d'avoir au moins un moment où ces derniers sont imputables à la population. □

TPA en tournée

17 oct. au 2 nov.

Pot
pour
mireGARANTIE!
5 rires / minutes

Annie Salazar, directrice artistique

UN JUGEMENT POLITIQUE
La décision des sénateurs était

Moncton • Sciences de l'éducation • 20-27 oct. • 20 h 09

Intimité sauce nocturne

Nelson Minville

Minville a tout des artistes qui démentent. Tout, sauf la grosse tête. Auteur-compositeur, ses chansons racontent la vie. Votre vie. Celle que vous cachez peut-être. Celle qui ne se révèle que dans l'intimité. Rencontre avec TOLEDO de nuit.

Olivier GADEAU

J'ai besoin d'une cigarette. Crevé qu'il est, l'artiste. Il sort de la répétition des «Démons du midi». Interview? Pourquoi pas... Il fallait un endroit calme, sans bruit, un endroit qui isole des couillades temporaires de Radio-Can-en-folie. Une salle de maquillage? Une loge quelconque? Non. La caf'.

Il est comme ça Minville. Il y a peu de temps qu'il considère encore comme son environnement quotidien. Il s'installe à la table, ramasse les papiers qui traînent, vide le cendrier... Il se sent à l'aise. Il allume sa cigarette tant attendue, se détend, il va parler.

«Je suis plus un écrivain de chansons qu'un poète. Même si j'ai fait des études en littérature, je ne me sens pas poète pour autant. D'autant plus que mes textes me viennent comme ça, d'une traite, plus particulièrement la nuit. C'est pour cette raison que mon album s'appelle Premières nuits.»

Ses études littéraires, il le dit

SUITE DE LA P. 7

ter des jugements de valeurs ou même des discours de caractère nationaliste très émotifs par ailleurs dans d'autres ouvrages mais ma chronique se veut objective.

On connaît l'adage: la vraie vérité choque. Rien n'est plus vrai que ce qui est de ma chronique. J'endors que mes écrits sont critiques mais voudrait mieux expliquer le fait sur le fond que sur les apparences. Je suis fier que mes textes suscitent la controverse: c'est là un des mes buts.

J'admire votre fierté pour notre chère Acadie M. Landry et je vous en fait des éloges. S'il y en avait d'avantage comme vous, notre patrie en serait mieux servie. Il faut toutefois être assez bienveillant pour empêcher nos émotions d'empêcher sur notre jugement.

Je vous remercie sincèrement de vos commentaires M. Landry. Très peu de gens ont la générosité d'exprimer leurs opinions ouvertement. En passant, je ne suis nullement sympathique à l'égard du C&S et de ses aspirations.

Nicky Richard

Chronicqueur politique



Nelson Minville: un écrivain de la nouvelle génération

lui-même l'ont aidé à comprendre le monde, à le connaître mieux pour pouvoir le décrire comme il le sent: «Tu observes la dispute d'un couple dans un bar. Elle s'attende, elle s'amploie. Tu ne sais pas comment cela va finir. Est-ce qu'il vont revenir ensemble ou pas? A partir de là, tu peux inventer une histoire et en faire une chanson.

Même si les paroles de Nelson Minville ne traitent pas toujours des ambiances nocturnes qu'il affectionne largement, pour lui, aussi, ce n'est pas seulement une période dans le temps: «Ce sont d'abord les ambiances qui m'importent. Regarde par exemple «Parle moi maghrébin» traite du racisme, de l'Occident qui s'impose en Orient. Et le racisme pour moi, c'est une nuit de mal. Les nuits peuvent tout reprendre, il n'y a pas de limite. Elles peuvent être joyeuses, anxieuses, cafardeuses...»

C'est vrai qu'il est intimiste l'album de Minville. L'artiste a rien de ceux qui se produisent devant des parterres de milliers de personnes. Non pas parce qu'il ne connaît pas de succès international tant convoité par d'autres - on ne vise pas une personne - mais simplement, parce que ses chansons ne pourraient s'interpréter dans un tel contexte spectaculaire de lumières et de décibels.

Et l'intimité, Nelson Minville la connaît bien: «J'ai commenté à chahuter dans les bars à 14 ans. Les petits concerts avec beaucoup ou peu de monde, j'en ai fait! Puis il y a eu le Festival de Grandby. Je me suis inscrit et j'ai été repéré par Guy Cloutier. A partir de là, tout

s'est passé très vite. Choix des chansons, arrangements avec Montano, maquette, studio, et l'album est sorti six mois plus tard.»

Et il balance ça avec un sourire et une simplicité à toute épreuve.

«Je n'ai rien changé à mes habitudes. J'ai toujours les mêmes amis, ceux de l'Université Laval et ceux de mon enfance. Les souvenirs restent les mêmes. Et j'espère bien que ni eux, ni moi ne changeront. En fait, ça me fait peur d'avoir la tête qui enfle!»

Cela ne l'empêche en aucun cas de mener à terme ses projets. Comme par exemple, son deuxième album qui est en préparation: «À vrai dire, il est déjà prêt. Il faut que Serge (Montano) travaille sur les arrangements, et qu'on fasse la première maquette. Si tout se passe comme prévu, on entre en studio au printemps prochain. Quant à l'album qui sera en quelque sorte une suite de «Premières nuits», il s'appellera «Voleurs de lunes» et devrait

sortir en septembre. L'esprit d'en faire un petit concept international. Chaque chanson comportera la couleur musicale et une histoire d'un pays.»

À court terme, des projets de concerts sont en vue. Lui et Montano, seuls. Certains dans les cafétérias des universités, «parce qu'il y a plus de place pour la chaleur humaine. Sinon, je devrais faire un petit quelque chose de spécial avec, entre autre, un des musiciens d'Uzèze. Ce serait un concert occasionnel. C'est une idée qui n'est pas comme ça, mais c'est une surprise...»

Le baladin va retrouver sa guitare et ses textes. L'enregistrement de l'émission est dans une demi-heure. Il retrouve Radio-Can-en-folie, l'agitation des couillades, histoire de reprendre un peu le cours de la vie.

Il décria peut-être d'autres scènes, survenues avec violence ou douceur, ils les chantera et les fera revivre à d'autres gens, ses «écouteux» de chansons. □

LE VIOLON D'ARTHUR JOUE SES PREMIÈRES

NOTES

Jean-Guy LANDRY

Arthur LeBlanc est encore présent dans l'esprit des Acadiens: lors de la première du film *Le violon d'Arthur*, le 14 octobre dernier, la salle du cinéma Capitoul de Moncton était pleine à craquer. Les gens qui se sont déplacés pour rendre hommage au violoniste ou simplement par curiosité n'ont pas été déçus. Les efforts, les organisateurs de l'événement y ont mis le paquet afin de satisfaire les centaines d'invités présents.

Les spectateurs ont tout d'abord eu droit à un mini-concert du quatuor Arthur-LeBlanc, ensemble classique qui s'est inspiré du virtuose acadien. Après la projection du film, le public a pu voir défiler sur la scène les personnes qui, de près ou de loin, ont collaboré à sa réalisation. Par la suite, les gens ont tous été invités à se rendre à une réception donnée à l'hôtel Beauport. Ce la même occasion, les Productions du Fado et la Fondation culturelle acadienne en ont profité pour annoncer la création de la Bourse Maurice Chamard. Cette bourse qui porte le nom d'un personnage qui a fait sa marque du côté culturel en Acadie, fournira une aide monétaire aux étudiants et artisans du cinéma d'ici.

Le violon d'Arthur, une coproduction de l'Office National du Film et des Productions du Fado, raconte une partie fictive de la vie du grand violoniste. Cette histoire se situe quelques années des années '50: au retour d'une tournée mondiale, l'interprète acadien voit sa première bouloversée à la suite de la disparition de son stratavarius.

Les comédiens Claude Gauthier (dans le rôle titre), Isabelle Roy, Bertrand Dugas, Ivan Van Belle et Viola Léger font partie de la distribution; la réalisation du téléfilm a été confiée à Jean-Pierre Garstky. Jacques Savoie, qui a participé en tant que producteur exécutif et scénariste, estime que le violon d'Arthur ouvrira la porte à d'autres films afin de permettre aux Acadiens de se voir d'une façon différente. Le premier-né des Productions du Fado a connu un succès immédiat. Lors de sa présentation, mardi dernier, dans le cadre du Festival du cinéma francophone international en Acadie, ses organisateurs ont dû ajouter une représentation supplémentaire en raison de la forte assistance. □

TPA en tournée
17 oct. au 2 nov.

Pot pour rire

GARANTIE!
5 rires / minutes

André Gauthier, directeur artistique

Moncton • Sciences de l'éducation • 26-27 oct. • 20 h 00

Randy Glynn Dance Project - Impressionnant



Randy Glynn Dance Project à l'oeuvre samedi soir dernier à l'U de M.

Stephanie HOPPER

Une foule de spectateur a accueilli avec enthousiasme la troupe de danse Randy Glynn Dance Project samedi soir à la salle de spectacle de l'Université de Moncton.

Cette compagnie de danse a fait ses débuts en 1987, lors d'une présentation de cinq jours, au Première Dance Theatre de Toronto. Depuis ce temps, la troupe connaît beaucoup de succès en se produisant partout à travers le Canada.

Randy Glynn a débuté sa carrière à l'âge de 25 ans. Il s'est joint, en 1977, à la compagnie de danse Danny Grossman, et y est resté pour dix ans. Cette expérience lui a permis d'effectuer des tournées à travers le Canada, les États-Unis, l'Europe et l'Amérique du Sud.

Style cabaret
À 26h, le spectacle débutait déjà avec de l'originalité, lorsque Randy Glynn lui-même est sorti présenter ses chorégraphies. L'artiste a expliqué aux spectateurs qu'il prenait la chance de démythifier la danse.

La première chorégraphie, intitulée «All From the Line (1990)», s'est inspirée à partir d'une ligne. Comme l'a expliqué Randy Glynn, cette ligne représente l'humour. «Au début, la ligne est plutôt froide et impersonnelle. Plus tard, elle devient interdépendante et nourricière.»

Les thèmes de conflit, de cruauté et d'ennui sont très bien exprimés par une musique intense et représentative. On a l'impression de s'ennuyer quand les danseurs s'ennuient sur scène.

La deuxième chorégraphie se distingue beaucoup de la première. «The Noir Sisters (1989)» est un style de danse moderne qui s'inspire des années 1940 de la production «Film Noir». Le style cabaret se remarque clairement avec la voix de Humphrey Bogart (Dan Wild) qui est le narrateur pendant la chorégraphie. La mise en scène est à la fois comique et intéressante. Des coups de feu sont entendus pendant le spectacle; ce qui surprend à plusieurs reprises les spectateurs.

La troisième et dernière chorégraphie, intitulée «Celtic Night (1985)», est plus joyeuse que les deux autres chorégraphies, avec un style et un esprit irlandais.

Alors, pendant près de deux heures, le Randy Glynn Dance Project a traversé un spectre d'émotions, ce qui est très bien en soi. Mais ce qui est encore plus impressionnant, c'est que les danseurs ont réussi à amener les spectateurs avec eux à travers ce spectre.

Claude Barzotti: le charme dans la chanson!

Etienne ALLARD

Par milliers ses fans se déplacent pour entendre ce chanteur de charme qu'est Claude Barzotti.

Il part vers de nouveaux horizons. Il écoute les gens, il constate, il écrit. «J'écris toutes mes musiques en y mettant du cœur et, je crois, un peu de talent accompagné de succès», a déclaré M. Barzotti. Son dernier album, Douce, a permis une fois de plus de reconnaître le chanteur sous sa forme la plus simple. Le côté humain et le respect de son public lui ont permis une fois de plus de ravir la moitié du monde. Les femmes sont heureuses de sa performance et de la simplicité de ses chansons.

«Mon public est très chaleureux, il est fidèle à mes chansons, réceptif et en redemande tout le temps» a affirmé l'artiste. C'est en 1982 que M. Barzotti a vraiment eu sa chance de percer dans le métier. «Ce sont, les frères Gely qui ont entendu pour la première fois mon album. Ils m'ont appelé et m'ont dit: Claude, tu as une voix extraordinaire; on a le coup de foudre.»

Tout devait, alors débiter pour Barzotti. Auparavant les maisons de disques n'en voulaient pas. «J'ai du bûcher pour arriver où je suis maintenant. Quand j'ai eu du succès les mêmes personnes qui m'avaient refusées ont eu l'audace de me dire que j'avais une belle voix. Maintenant il a le luxe d'en rire.

Son album mis sur le marché en avril dernier a eu un succès monstrueux. Sa troisième tournée a été amorcée en Europe pour se terminer à Montréal les 24, 25 et 26 octobre prochain. Elle a permis à ce chanteur de ravir plusieurs spectateurs. «C'est la meilleure que j'ai faite. Tant qu'on a l'intention de continuer, on ne sait pas ce que c'est que d'atteindre un sommet, mais je pense m'être élevé au plus haut de ce que j'ai fait jusqu'à maintenant», poursuit M. Barzotti. Il écrit presque toutes ses chansons. Parfois, il lance le thème, l'idée et trouve les titres et son éternelle complice, Annette Marie Gaaspar, l'aide à pondre ses idées. Par ailleurs, il affirme qu'il suit l'écriture de chacune de ses chansons. «Elles sont fabriquées avec mes propres émotions», a-t-il dit. Marie Gaaspar, l'aide à pondre ses idées. Il chante l'amour qui bascule en lui.



«Je pense que je chante les amours que vi-vent tous les gens, sans trop d'optimisme, sans trop de pessimisme. Je m'essaie pas de reprendre les images. Au fond, je suis un chanteur réaliste. Barzotti est tenace. «Il m'a d'abord fallu faire passer cette voix qui est la mienne et que les gens n'aimaient pas. J'ai fait une douzaine de 45 tours avant d'avoir du succès. Mon premier hit avait déjà été enregistré, sans parler, 10 ans auparavant. Alors ça me fatigait de les faire, mais c'est ma façon à moi d'être fidèle...» a confié le chanteur, le sourire aux lèvres.

DAYTONA '92

SEULEMENT

399

\$

Pour plus de renseignements :

Marie-Josée Picard 383-9349, Etienne Allard
382-5011, Marco Lacoursière 383-4809

Il reste 10 places de disponibles pour le voyage

Préparez-Vous

Pour le plus gros party du 1er semestre !!!

Le HANGOVER

PARTY ...PARTY...PARTY ...PARTY...PARTY ...PARTY...PARTY ...PARTY...

5 novembre, 91

LIEU: TWISTER'S

TRANSPORT: Un système de transport sera disponible (aller - retour)

BILLET: 4 \$ chacun (19 et plus)

En vente le 30, 31 octobre et le 1er novembre aux sciences

C'est une soirée exclusivement pour les étudiants et leurs invitées

Concours de toutes sortes avec des prix à gagner!!

Consommation à un prix spécial toute la soirée

Dépêchez-vous à acheter vos billets

CHRONIQUE DE L'IVRE

L'odeur du café

Lucie POULIOT

Danny Laferrrière s'est fait connaître avec son roman *Comment faire l'amour avec un Nègre sans se fatiguer* qui a été traduit dans plusieurs langues et porté à l'écran. Le voici de retour avec son nouveau livre, *L'odeur du café*. On découvre dans cet ouvrage un Danny Laferrrière tout jeune, doux et ébloui par les choses simples de son village natal. Petit-Goave, en Haïti.

Le récit

Le petit Danny raconte les événements de cet été 1963 quand il a eu 10 ans. Toute l'action du livre se concentre autour de son grand-mère Da, qui s'occupe de lui durant cette période et qui aime tant le café.

Danny Laferrrière ténémère, sous différents thèmes, tout ce qu'il passionnait (soit l'odeur du café) et tout ce qu'il chérissait dans ce petit village haïtien. Il parle de sa galerie où lui et Da passaient de longues journées à contempler le paysage et à regarder les mouvements de la rue.

Il explique comment était sa maison, autrefois, lorsque ses parents, ses tantes et son grand-père y demeuraient. Il nous fait découvrir sa famille et tous les petits secrets qui la composent. Danny nous fait connaître les passions de chaque membre et les caractéristiques qui le distinguent.

Nous découvrons son premier amour et sa passion pour les fourmis. Il nous dévoile tous les petits canacs que tout bon village véhicule et les réactions de chacun devant toute nouvelle rumeur. Il raconte les coups pendables qu'il a fait. Nous apprenons ce qui fait partie de la vie d'un petit garçon comme le sexe, les filles, l'école, les amis... les choses de la vie, quoi!

L'odeur du café est un livre différent des autres, plus conventionnels. Tous les paragraphes du livre sont séparés par un inter-titre et chaque chapitre est divisé en thèmes. Cette manière de faire peut dérouter quelques lecteurs qui ne sont pas habitués à ce style de présentation.

Le roman reflète vraiment les pensées enfantes même s'il est écrit par un adulte. L'écriture est simple et dévoile l'innocence d'un enfant, en l'occurrence celle de Danny Laferrrière.

UN STYLE COMME

Par contre, quelques lacunes jonchent le livre. L'auteur écrit quelquefois sur des gens dont on ne connaît rien. De qui l'auteur parle-t-il? Ce n'est que quelques pages plus loin que nous découvrons la véritable identité du personnage.

De temps en temps, le fil de l'histoire peut sembler ambigu. L'auteur veut tellement en dire qu'il n'est pas assez précis et nous entraîne dans la plus grande confusion. Heureusement que cette situation n'arrive pas très souvent.

Un autre petit défaut (et c'est le dernier, je vous le jure!) l'auteur passe du passé au futur sans ménagement pour nous, pauvres lecteurs. À une certaine page du livre (p. 173) nous retrouvons un personnage dont l'auteur avait auparavant annoncé la mort. Nous ne savons plus à quel moment de l'histoire se déroule. Cela devient très embêtant pour comprendre le récit.

L'odeur du café est tout simplement un recueil de pensées d'un petit garçon de dix ans, devenu un adulte nostalgique au souvenir de son village natal. C'est un livre bien, sans plus. □

MUZIK



Stéphane PIQUETTE

Stranger in this Town
Richie Sambora

Tout le monde le sait, Richie Sambora est un fonceur. Dès le moment où il a fait irruption dans la loge de Jon Bonjovi pour lui dire qu'il était son nouveau guitariste, tout le monde savait qu'il ne reculerait devant rien ni personne dans sa quête de succès.

Richie Sambora a franchi une autre étape récemment avec la sortie de son premier album solo, «Stranger in this Town». Le moment était bien choisi puisque son groupe (Bon Jovi) prenait un congé de quelques mois. Le chanteur de la formation du New Jersey avait indiqué la voie à Sambora en lançant son disque solo il y a près d'un an.

Le style musical qu'a décidé d'adopter le guitariste demeure encore assez rebelle. On retrouve un peu de blues, un peu de rock commercial et beaucoup de compositions à la Bonjovi. Pour cette raison, le résultat n'est pas vraiment d'originalité. La participation de Tico Torres (batter) et David Bryan (clavériste) est sans doute responsable de la similitude.

«Church of Desire» lance l'album sur une bonne note, qui nous fait oublier l'interminable introduction («Restin' Peace»). La pièce prend par moment des airs de Richard Marx, quand ce n'est pas carrément du Bonjovi.

La pièce titre, «Stranger in this Town», illustre bien le penchant de Richie Sambora pour le blues. Rien de spectaculaire mais quand même efficace.

NOUVEAUX HORIZONS

Le premier extrait de l'album, «Ballad of Youth», est appelé à devenir un grand succès. Encore une fois, la formule Bon Jovi est appliquée à la lettre: un bon refrain, un bon rythme et le tour est joué.

«One light burnings» et «Mr. Bluesman» semblent qu'à elles sur la même vitesse. Deux pièces à oublier rapidement. «Kissie» tente d'exploiter des horizons nouveaux autant sur le plan musical que sur le plan des textes. La relation du guitariste avec une danseuse qu'il aime est ici racontée en détail. Tout cela dans une atmosphère on ne peut plus rock.

On doit aussi mentionner la dernière pièce de l'album. «Father Time» est en effet une belle réussite sur tous les fronts. Sa voix jusqu'ici presque invisible est enfin mise en valeur. Le clavier de David Bryan produit aussi un effet digne de son talent.

En général, cet album n'est pas une très grande réussite. À part quelques pièces qui se démarquent des autres, l'ensemble est assez ternes. On se rend compte que Jon Bonjovi prend peut-être plus de place qu'on ne le croyait dans le groupe.

Quoiqu'il en soit, Richie Sambora a finalement eu la chance de s'exprimer et d'offrir au public un album entièrement conçu par lui. Il pourra maintenant reprendre sa place en tant que guitariste de la formation Bonjovi. Parions qu'il aura beaucoup plus de succès dans ce rôle. □

BABILLARD

LIVRE

Michel Cormier et Achille Michaud auteurs de Richard Hatfield, un dernier train pour Hartland, procéderont au lancement de leur ouvrage, le mercredi 30 octobre 1991 des 20h00 à la galerie d'arts de l'U de M.

CONFÉRENCES

Le président de l'Association des anciens et anciennes, amis et amies de l'U. de M., Achille Maillet, a annoncé que le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, sera le conférencier au banquet annuel de l'association, le 2 novembre à Moncton.

DONALD SAVOIE

M. Donald J. Savoie, titulaire de la chaire Clément Cormier, sera également recevoir le titre d'Ancien de l'année. Les billets pour le banquet qui succédera la conférence sont disponibles au secrétariat des anciens jusqu'au vendredi 25 octobre au prix de 30 dollars.

DOUANCE

Le groupe d'intérêt sur la douance au Nouveau-Brunswick organise un premier colloque en français intitulé Perspectives-Douanes, les 8 et 9 novembre au pavillon Jacqueline Bouchard.

PIRE JEAN-LOUIS

Le père Jean-Louis, d'Oragan, doyen de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, donnera une conférence le 24 octobre à 12h30 ainsi qu'à 19h30 sur le thème: «la bible et le confucius». Cette conférence sera présentée à l'église Notre Dame d'Acadie.

DAYLE BRY

Dayle Bry, professeur à l'Université du N.B. et conférencier parainé par le Cibus, donnera une conférence intitulée «Groundwater Contamination: the Hidden Problem» le jeudi 31 octobre à 13h30 dans la salle A-102 du pavillon Rémé-Rossignol.

EXPOSITION

Jusqu'au 25 octobre, Luc A. Charette, directeur de la Galerie d'art de l'Université de Moncton, présente l'exposition *Mémoires (et/ou) Mémoires* à la Galerie Centre Struts, 5, place Willow, à Sackville.

CONCERT

Xavier Robichaud donnera un concert de guitare, le jeudi 24 octobre à 20 heures dans la salle de spectacle de la faculté des sciences de l'éducation. L'entrée est libre.

RETOUR ANNUEL

Le retour annuel des anciens, anciennes, amis et amies aura lieu les 1er, 2 et 3 novembre. Rennelements: 858-4130.

MODÈLES NŒUFS POUR ATELIERS DE DESSINS

La Galerie Sans Nom est à la recherche de modèles/nœufs pour des Ateliers de dessins dirigés avec modèles vivants. 425 heures, les lundis soir de 19h00 à 22h00, contacter Michelle Anne Duguay au 858-5381.

RÉUNION

Festival culturel acadien
Les gens qui désire faire partie du comité de mise en place. Réunion mercredi le 30 octobre 7h à 9h. Contacter M. Landry. Les intéressés sont invités à se rendre au local A202 du pavillon Rémé-Rossignol.

La bonne heure et son APPÂT RANCE...

Yelab

Quand on demande à Sébastien de définir le bonheur, sa réponse fût d'abord spontanée, brève et enflammée. Ses descriptions lui semblaient claires et bien arrêtées, tandis que la conviction était le caractère primordial de son discours.

Mais curieusement, plus les phonèmes de sa voix se mettaient à danser avec les idées et les croyances qui façonnaient sa raison, plus le ton autrefois serein de ses paroles semblait s'assombri, dont le coeur était de fonte et l'apparence matte, s'effondrait sur ses futilités énoncées...

L'atmosphère, autrefois enjoué, dans lequel se succédaient

les énumérations de: «Moyens de transport sophistiqués», de «Vêtements-jolis et-coquets dont-le-choix-demande-bonne-nombre-d'heures» mais aussi de ce «Papier-sur-lequel-il-est-écrit-que-plusieurs-heures-ont-peut-être-été-passées-devant-un-livre-à-apprendre-mot-à-mot-des-phrases-que-l'on-l'aura-comprises», faisait désormais place à un climat plutôt maussade.

Le temps passé à donner à ses muscles un gargantuesque volume nécessitant par la suite l'achat de vêtements assez amples pour les couvrir (les muscles) et assez voyants pour les mettre en valeur! ton n'a sans doute pas exposé à Sébastien que la blouse entre ses épaules peut, elle aussi, être

plus fonctionnelle s'il s'en sert plus fréquemment! était souligné relativisé par la brièveté de la vie humaine.

Tout comme la couleur éblouissante et la grosseur mirabolante de la voiture qu'il conduisait sembla tout-à-coup perdre l'importance jadis accordée lorsqu'on les juxtaposait à la simple raison d'exis-

tence de cette voiture; rejoindre le point A et le point B.

De la même façon, les mots sans portée, qu'il prononçait autrefois à voix haute dans l'espoir d'augmenter leur impact sur ses auditeurs, étaient soudainement engagés dans une guerre de tranchée avec des paroles dont le fond ne demande aucune exagération

acoustique ni performance artistique...

Depuis toujours, Sébastien semblait avoir mordu à l'appât du bonheur, mais il semblait, doucement, en saisir la nature. S'était-il berné involontairement ou avait-il choisi la pomme la plus rouge sans se demander quel en était le contenu? Difficile à dire... □

C'EST LE WEEK-END DU BLEU ET OR

VEZNEZ SUPPORTEZ VOS AIGLES ET VOS ANGES
HABILLÉS EN BLEU ET OR ET
GAGNEZ DES PRIX PEPSI

LE SAMEDI 26 OCTOBRE

14H ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD VS CUM SOCCER FÉMININ

19H ST. THOMAS VS CUM HOCKEY

LE DIMANCHE 27 OCTOBRE

12H ST. MARY VS CUM

SOCCER FÉMININ

14H MOUNT ALLISON VS CUM

SOCCER MASCULIN

IL Y AURA À CHAQUE PARTIE

(HOT DOG ET UN PEPSI POUR 1,00 \$)

DES PRIX DE PRÉSENCE

UN PRIX POUR LE PARTISAN LE PLUS BRILLANT

UN PRIX POUR LE PARTISAN LE PLUS BRILLANT

(HABILLÉ EN BLEU ET OR)

DES CONCOURS

VEZNEZ EN GRAND NOMBRE



CKUM-MF
Palmarès francophone

- (3) 1. Kathleen - Où aller?
- (2) 2. Mission - Sur le quai des rives
- (1) 3. France D'Amour - Savoir des mots
- (4) 4. Patsy - Comme un appel
- (7) 5. Luc De Larocheville - Ma génératrice
- (8) 6. Laymen Twisted - Encore une heure
- (9) 7. Hervé Livingston - Sur le pavé
- (5) 8. Hart Rouge - C'est elle
- (6) 9. Jean Lafou - Bubulle
- (12) 10. Alex Solier - Quand tu me touches
- (11) 11. Pierre Flynn - Savoir aimer
- (14) 12. B.B. Jérôme - Shock Rock
- (18) 13. Mario Trudel - Gardien de tes rêves
- (15) 14. Kalfon - Plus fort que moi
- (16) 15. Les Porteurs Saboteux - Violette
- (10) 16. François Feldman - Le sergent qui danse
- (13) 17. Lio - Je me lève
- (20) 18. Daniel Lortie - La chanson de la terre
- (21) 19. Liane Foly - S'en balancer
- (25) 20. Richard Séguin - Aux portes du matin

Projections

Daniel Boyer - Je sais qu'elle est là
Marie-Philippe - Inconsciences

Palmarès anglophone

- (1) 1. Glass Tiger - My town
- (2) 2. Seal - Future Love Paradise
- (3) 3. Tom Cochrane - Life is a Highway
- (4) 4. The Tragically Hip - Long Time Running
- (7) 5. Kevan Jordan - Just Another Day
- (6) 6. Hanson Scamion - Slowly Slipping Away
- (8) 7. Rush - Dreamline
- (3) 8. The Grapes of Wrath - I Am Here
- (9) 9. John Mellencamp - Get a Lay Up
- (21) 10. Tom Petty - Into the Great Wide Open
- (18) 11. Glen Stone - What Do You Do
- (14) 12. Art Bergman - Faithlessly Yours
- (10) 13. Queensrÿche - Jet City Woman
- (4) 14. Young M.C. - That's The Way Love Goes
- (19) 15. Crowded House - Fall At Your Feet
- (20) 16. Coach Test Dummies - The Ghost That Haunt Me
- (17) 17. Robbie Robertson - What About Now
- (12) 18. Metallica - Enter Sandman
- (13) 19. Henry Lee Summer - Till Somebody Loves You
- (5) 20. R.E.M. - Shiny Happy People

Projections

Zuchers - Senza Una Donna
Red Tape - Control Me
Ruiz Band - Love
Alice Cooper - Love's a Loaded Gun

Compilé par Daniel Robichaud
Directeur de la musique



Personnalité Moosehead de la semaine



Shirley Richard

LA PERSONNALITÉ MOOSEHEAD DE LA SEMAINE EST INTERVIEWÉE À TOUTS LES VENDREDI MATINS À PARTIR DE 9H00 SUR LES ONDES DE CKUM-MF, 105.7

LE CENTENNIAL ET SHAKERS LOUNGE Salle d'amusement

- Deux tables de billard •
- jeux de fléchettes •

Les mercredis • tournoi de crib

MUSIQUE DES ANNÉES 50,60,70

FÊTE D'HALLOWEEN

Le samedi 26 octobre

Prix pour meilleurs costumes

100 \$ 1er place

50 \$ 2è place

Certificat d'achat d'une valeur de 25 \$ pour 3è et 4è places

CENTENNIAL

686, Boulevard St-George Moncton, N.-B.

Pour réservations, composez le 857-1799

Les Aigles Bleus au hockey L'objectif est atteint



Toutes les méthodes sont bonnes pour essayer de déjouer le cerbère des Aigles... même par derrière!

Marc-Éric BOUCHARD

Les troupes de Len Doucet entamaient, la fin de semaine dernière, son début de saison en Nouvelle-Bosse. Après avoir empoché un gain facile de 6 à 1 face aux X-Men de l'Université St-François-Xavier; le lendemain, le scénario a été différent. Les Bleus et or a joué l'échec par le poignage de 4 à 2 aux dépens des Capers du Cap-Breton, dimanche dernier. Les Aigles Bleus ont récolté pas moins de 8 buts en seulement deux rencontres malgré la défaite contre le Cap-Breton. Ainsi, même si l'équipe n'a pas eu de parties exhibition, le début est satisfaisant pour les représentants de l'Université de Moncton. Par ailleurs, Don McGrath, Jean-Claude Latour et Mathieu Belliveau ont enfilé deux buts chacun. Dany Gauvin et la recrue Terry Toner ont également fait vibrer les cordages pour les Aigles Bleus.

HILL FAIT BIEN

Le gardien de but des Aigles, Tony Hill a bien fait devant sa cage. Samedi soir dernier, il a repoussé 27 des 28 lancers à lui faire face. Le lendemain au Cap-Breton, il a bloqué 24 lancers décrochés vers lui. Le jeune homme originaire de North Bay en Ontario démontre du caractère, depuis le début des activités de l'équipe. Certes, son séjour avec les Coca-Cola Classics de la ligue junior Metro Valley, l'a aidé à prendre confiance en ses moyens, tout en jouant sur une base très régulière. De plus, le fait que Hill a remporté son premier match, lui donnera plus de confiance. En somme, l'entraîneur des gardiens de buts, Jean-François Richard, est

bien motivé à travailler avec les deux jeunes gardiens, Brian Basque et Hill. «C'est intéressant de cotoyer deux jeunes gardiens, qui ont beaucoup de détermination et qui veulent apprendre, commente Jean-François Richard.

Selon les dires de l'entraîneur Len Doucet, l'édition 1991-1992 des Aigles Bleus est supérieure sur plusieurs aspects. A priori: L'équipe possède de bons éléments à l'offensive. Les trios sont plus équilibrés et il y a de meilleurs joueurs individuels. On n'a qu'à penser à Denis LeBlanc, bon joueur dans le circuit junior québécois, avec une fiche de 29 buts et 45 passes pour 74 points et 63 parties. De plus, il se tire bien d'affaires en défensive. Il a maintenant une bonne fiche de +14. Ensuite, il ne faudra pas oublier la recrue Gilles Maltais qui a fait la pluie et le beau temps avec les Gamblers de Amherst dans la ligue junior Metro Valley. Par ailleurs, avec leurs qualités en offensive Terry Toner (de Grand-Sault) et Charles Lavoie (de St-Basile), les Aigles se sont créés une bonne relève. De plus, il ne faudrait pas oublier Peter Thorne et Patrick Brunelle. Peter Thorne est un joueur à caractère très agressif et il pourrait être le Ken Lindsay des Aigles Bleus. De son côté, Patrick Brunelle qui a connu une très bonne saison avec les JCS de Boutouche, l'an dernier, pourra s'avérer un joueur utile dans l'alignement.

Le vétéran Dany Gauvin entretient avec optimisme la campagne 91-92: «beaucoup de joueurs, cette année, ont pris cela au sérieux et sont arrivés en grande forme et plus

motivés que l'an passé», affirme-t-il. Dans un même ordre d'idée, Mathieu Belliveau a affirmé, que le départ de certains joueurs, l'an passé, à enlever les esprits négatifs que l'équipe supportait: «Certains joueurs la saison dernière brisaient l'esprit d'équipe et cela se répercutait sur tous les joueurs», dit-il.

Même si l'excellent joueur Steve Salter a quitté l'équipe, la brigade des Aigles Bleus aura beaucoup de potentiel. Avec les Jacques Pinet, François Chaput et Don McGrath, l'équipe aura les atouts pour faire imposer le respect. De plus, le bon style défensif de Serge Simard et Réjean Després fera en sorte que la défensive pourra s'avérer stable. Mais il ne faudrait pas oublier Serge Pépin, qui a comme force, un excellent lancer. Théoriquement, les Aigles Bleus constitue une bonne équipe dans le circuit universitaire de l'Atlantique.

En obtenant une fiche de 500, le pilote des Aigles Bleus, Len Doucet s'est dit satisfait du rendement de l'équipe compte-tenu des joueurs qui n'avaient pas compétitionnés dans leur calibre avant le début de la saison ordinaire.

Les Aigles renoueront avec la compétition ce soir, alors qu'ils rendront visite aux Red Devils de UNB dans la capitale provinciale. Ce sera intéressant de voir les processus du gardien, Chris Somers, qui connaît toujours de très bon matchs contre les Aigles Bleus. En ce qui concerne la rencontre d'ouverture des Aigles Bleus, elle aura lieu samedi prochain, alors qu'ils accueilleront les Tommies de l'Université St-Thomas. □

ENJEUX-HORS JEU

Le moment ou jamais

Amick F. LOSIER

Une autre saison de hockey qui débute... Les paris vont bon train. Le hockey, c'est notre sport national. Il est presque rendu notre religion. Il fait couler beaucoup d'encre et de saïvage que ce soit au niveau junior A ou encore au niveau professionnel. «Le hockey, on en mange», dit-on. Que vrai!

Avec plusieurs championnats en poche, les Aigles Bleus ont souvent été la fierté de l'université voire de la population de Moncton. L'an dernier, leur vol vers le championnat canadien avait été coupé court alors qu'ils s'étaient inclinés en série demi-finale de l'ASIA face à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cette année, quel sera donc leur rendement?

Seul plusieurs experts, la seule interrogation concerne les gardiens de but. Ces derniers, très jeunes, sont sous la garde de Jean-François Richard. En fin de semaine, on a fait confiance à Anthony Hill qui a dû à plusieurs reprises une victoire et une défaite. C'est avec Brian Raskue, ce dernier sera la chance de s'améliorer au cours des semaines. Richard devra donc travailler très fort et les athlètes devront redoubler d'effort.

La défensive sera sûrement l'une des meilleures de la Ligue inter-universitaire. Doté de plusieurs joueurs robustes, la défensive devrait permettre aux Aigles de freiner quelques fortes attaques. De plus, l'expérience des défenseurs devrait se refléter sur l'équipe au complet. Cependant, le départ du vétéran, Steve Satter, habitué de l'année à l'université l'an dernier, pourrait faire un vide remarquable. Il demeure donc aux joueurs d'expérience de prendre adéquatement sa place.

L'offensive semble en meilleure forme que l'an passé. On y a gagné des joueurs et les talents sont classés comme Gilles Maltais et sûrement Denis LeBlanc. Le retour sur la scène universitaire de Peter Throes équilibre sûrement les trions de Len Doucet. Il demeure cependant que ces joueurs de talent le démontrent sur la glace.

Tous ces talents, c'est bien. Mais ce ne doit pas être tout. Selon les rêves de certains joueurs, l'esprit sportif de l'équipe est à son meilleur surtout depuis le départ de quelques joueurs de la dernière édition qui auraient eu des effets plus que négatifs. L'équipe aurait donc plus de cœur au ventre.

Les athlètes qui sont revenus cette année semblent en pleine forme. Ils ont perdu du poids pendant l'été et se sont entraînés de façon à être prêts pour la prochaine saison. Rerévolution le Dany Gravelin d'année qui comptait des buts à pleine portée? Mathieu Béliveau jouera-t-il à la mesure de son talent? Le défenseur Don McGrath montrera-t'il pourquoi il avait été repêché dans la ligue nationale de hockey? Les plombers de l'équipe, Louis Melancon, Claude Lagacé et Martin Lamoureux pourront-ils compter les gros buts? S'ils le veulent, ils le peuvent. Tout est une question de vouloir ou communément appelé «will power».

L'esprit d'équipe s'est avéré un enjeu important pour les Aigles par les années passées. Le meilleur exemple est sûrement le Championnat canadien de 1990 alors que les Aigles se sont rendus à Toronto classés en quatrième position. Ils ont joué une équipe et ont remporté le Championnat d'une façon si spectaculaire que tous les amateurs de hockey en parlaient. Juste un peu de vouloir peut devenir un ingrédient important à une victoire. Les gars de Len Doucet l'auront-ils cette année. Selon leurs dires, oui. L'auront-ils pour la saison complète? Souhaitons-le. Tout dépend des athlètes eux-mêmes.

Plus de la moitié des athlètes des Aigles Bleus en sont à leur troisième ou leur quatrième année avec l'équipe. Qu'arrivera-t-il dans les prochaines années? Si on considère que les défenseurs, il y en a seulement trois, soit François Chaput, Serge Simard et la recrue Paul Godbout, qui n'en sont pas à leur 2^e année avec l'équipe. Len Doucet devra compter sur les anciens recrutés dans ce côté. Pour ce qui est des joueurs de centre, ils sont tous des anciens, c'est-à-dire que dans deux ans, ils ne seront plus éligibles de jouer avec l'équipe.

Le noyau de l'équipe est formé de joueurs avec un bagage d'expérience dans la ligue. Ces joueurs ont donc beaucoup de choses à prouver. C'est certain qu'ils aimeront tous laisser leur marque de la même façon que des joueurs comme Claude Gosselin l'a fait. La meilleure façon de le faire est sûrement de donner tout son talent, son esprit sportif et son vouloir pour l'équipe. Les Aigles Bleus seraient ainsi appelés une «vraie équipe». C'est donc le moment ou jamais de passer à l'action! Bonne saison! □

Les Anges Bleus s'inclinent 3 à 0
Hockey sur gazon

Marc-Éric BOUCHARD

Les Anges Bleus de l'université de Moncton ont mis un terme à leur saison ordinaire, samedi dernier, en subissant un revers de 3 à 0, aux dépens des Huskies de St-Mary's. Aïnaï, la troupe de Christine LeBlanc a terminé avec une fiche d'assure victoire, six revers et trois matchs nuls. Cependant, il ne faudrait pas oublier sa belle prestation contre l'île du Prince Édouard, il y a quelques semaines à grosse commande en fin de semaine, c'est-à-dire, triomphe contre les redoutables Red Sox.

Comme elles nous l'ont

montré cette saison, les Anges Bleus ont démontrés une meilleure fiche sur le terrain synthétique de l'Université St-Mary's que sur les terrains de surface naturelle. De plus, lors de leur visite à Halifax, Brigitte Daigle s'est distingué en marquant trois buts en deux rencontres. Par ailleurs la gardienne de but, Carol Arsenault connaît de bonnes séquences, depuis qu'elle s'est vue oublier le poste de cerbère de l'équipe.

Les Anges Bleus auront une grosse commande en fin de semaine, c'est-à-dire, triomphe contre les redoutables Red Sox.

Une pénible fin de semaine

Soccer masculin

Sami SARLI

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont affronté la fin de semaine passée les Universités Dalhousie et Acadia. Les protégés de Tahar Alloual ont quand même bien joué, samedi, contre l'Université Dalhousie qui est présente classée en première position de la ligue. Le match s'est finalement terminé par une marque de 0 à 0.

L'entraîneur de Dalhousie ainsi que quelques joueurs de cette équipe ont précisé que les Aigles Bleus de l'Université de Moncton était la meilleure équipe qu'ils ont jouée contre pendant toute la saison. Ironiquement, les Aigles ne se sont même pas qualifiés pour la finale de l'ASIA.

Les onze d'Alloual ont montré une coordination de jeu et une volonté déterminante pendant les 90 minutes de jeu pour ainsi arracher un point à l'Université Dalhousie. Coentraîneur à samedi, les joueurs de Tahar Alloual ont affronté dimanche une équipe agressive sur un terrain qui laisse à désirer. La médiocre performance de certains joueurs de l'équipe ont ainsi permis à l'Université Acadia de l'emporter 1 à 0. Notons que Fabien Mvogo considéré comme le pilier de la défensive des Aigles s'était blessé au cours du premier match, ce qui l'a empêché de participer au second. Mondher Eloumi et Bobby Kannek ont été choisis respectivement joueur du match pour les parties de samedi et de dimanche.

Partie de mercredi dernier Les Aigles ont affronté mercredi le 16 octobre dernier l'Université du Nouveau-Brunswick. La partie s'est terminée par le compte de 2 à 2. L'équipe ne participera pas, sur une fois de plus, au championnat de l'ASIA. Étant en triple égalité avec Memorial et UPEI,

l'équipe de l'Université de Moncton se devait de remporter tous ses matchs de la fin de semaine, ce qu'ils n'ont pas accompli.

Les joueurs de Tahar Alloual affronteront l'équipe de Mount Allison dans le cadre de la dernière partie de la saison. □

Ca s'en vient!

Soccer féminin

Françoise LEBLANC

«On a bien joué, tu ne peux pas dire le contraire!», a lancé Nathalie Connors, joueuse des Anges.

En effet, les Anges Bleus ont «tiré un bon match». Elles ont remporté pendant 4 à 0 contre les Mounties de Mount Allison. Au dernier affrontement entre les deux équipes, à Sackville, la partie s'était également terminée 4-0 en faveur des représentants de Mount Allison.

Dès la première minute, les Mounties se sont inscrites au pointage. Cela n'a pas empêché le Bleu et/ou d'attaquer mais sans succès. Ensuite, deux buts, à la 31^e et à la 35^e minute, ont mis le match hors de portée pour les représentantes de l'Université de Moncton. Le 3e but a semblé fouetter les Anges qui ont joué par la suite avec plus d'intensité.

Mount Allison a fermé le pointage à la 58^e minute (12e de la 2^e mi-temps).

Les deux équipes ont joué avec beaucoup d'agressivité (dans le vrai sens du mot).

MARQUEZ-LES

La gardienne des Anges, Glenda Robichaud, s'est illustrée à quelques reprises, notamment lorsque les Mounties se sont présentées, seules à la porte des buts. Du côté de l'offensive, le Bleu et/ou a manqué plusieurs chances de s'inscrire au pointage. C'est surtout dû à un manque de finis autour des Riquets. Kim

légère, qui ne s'est pas gênée pour distribuer quelques coups, s'est signalée par sa présence un peu partout sur le terrain.

PLUS DIFFICILE

L'entraîneur des Anges Bleus, Danielle Audet, semblait satisfait de la partie. Comment trouve-t-elle sa saison jusqu'à présent?

«C'est plus difficile. Enormément plus difficile car plus l'avance, plus c'est exigeant et plus il y a de pression», déclare Audet. «et on voudrait qu'on joue comme des championnes alors que le programme de soccer féminin n'est qu'à sa deuxième année», explique-t-elle.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette pression ne vient pas nécessairement des autorités de l'Université.

«Non, pas de l'Université; mais plutôt de la part des médias. Ils ne recherchent pas le positif, c'est toujours négatif, précise l'entraîneur.

Les prochains matchs des Anges Bleus auront lieu au manoir de l'Université, cette fin de semaine. Samedi, les Lady Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard seront les visiteuses tandis que dimanche, St-Mary's se mesurera à l'Université de Moncton. □

HOCKEY

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton au hockey jouent à 8 h 30 Joseph-Louis Levesque samedi 26 octobre à 19h00 alors qu'ils rencontreront les Tormentes de St-Thomas.

La Lanterne

LA BRASSERIE DES ÉTUDIANTS!

Où le beau monde
se rencontre!!!

CETTE ANNÉE À LA LANTERNE

LUNDI

SOIRÉE RÉACTIONNAIRE
avec le "Jam" Ré-action

MARDI

SOIRÉE ROCK
La meilleure musique des années 70, 80 et 90

MERCREDI

SOIRÉE KAZAK
Soirée d'humour et de spéciaux!!

JEUDI

SOIRÉE ÉTUDIANTE
Venez voir tous vos ami(e)s
Prix à gagner pendant la soirée

VENDREDI

SOIRÉE FACULTÉ
et vendredi gras = Super spéciaux

SAMEDI

SOIRÉE "DANCE PARTY"



MERCREDI 23 OCTOBRE

LE MERCREDI SPAGHETTI

- Ouverture 14h.
- tournoi de billard 15h.30.
(une commandite de MOOSEHEAD)

Cette semaine
23 au 27 oct.

JEUDI 24 OCTOBRE

ENSEMBLE VIDE

-Un spectacle d'humour À NE PAS MANQUER!
avec Gérard Arseneault et Eric Thériault
Étudiant(e)s et membres 25
Invité(e)s 45

VENDREDI 25 OCTOBRE

**LA JOURNÉE LA PLUS
"TRIPANTE" EN VILLE!**

- Ouverture 14h.
- "Jam" 17h.30.
- Bouffe 16h.

SAMEDI 26 OCTOBRE

HALLOWEEN II

un party
SPOOKTACULAIRE!

DIMANCHE 27 OCTOBRE

TIME WARP

-Un ensemble de jazz des plus DYNAMIQUE
(nommé au Jazz Awards en 1990)
Étudiant(e)s et membres 35
Invité(e)s 55